

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

17°

ALGER

32°

TAMANRASSET

p. 2

Lundi 29 Avril 2013 - 19 Jumada Al-Thani 1434 - N° 259 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



## SELON UN COMMUNIQUÉ DU CABINET DU PREMIER MINISTRE L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA NE SUSCITE «AUCUNE INQUIÉTUDE»

L'état de santé du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ne suscite «aucune inquiétude», a indiqué hier un communiqué du cabinet du Premier ministre. «Suite à l'accident ischémique transitoire sans séquelles que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a subi hier (samedi), les explorations médicales complémentaires, effectuées à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, ont confirmé que son état de santé ne suscite aucune inquiétude», précise le communiqué. «Cela étant, les activités de la vie nationale continueront à se dérouler normalement», conclut-on de même source. (APS)

# UNE ALGÉRIE FORTE DE SES INSTITUTIONS



Kamel Cherif

Malgré tous les événements qu'a subi l'Algérie, le pays tire sa force de la stabilité et de la pérennité de ses institutions. L'Algérie est restée debout et le restera. Il est vrai que le pays subit les ondes de choc de ce qui se déroule dans la région, mais aussi des tentatives de perturber la sérénité des Algériens.

Le dernier événement en date consiste dans le président de la République qui a été victime d'un accident ischémique transitoire sans séquelles. Un événement majeur qui suscite chez le peuple algérien des inquiétudes quant à la santé du président. Toutefois les Algériens restent confiants en les institutions du pays.

Page 3



HIGH-TECH

## GUERRE INFORMATIQUE SINO-AMÉRICaine Tendance à l'accalmie ?



Page 24

SCIENCE et VIE

**AVC**  
les signes  
qui doivent  
alerter

Pages 12-13

CULTURE

LE PATRIMOINE  
DES AURÈS  
**Si beau  
au bout  
de  
l'objectif**

Page 15

FOOTBALL

FINALE DE LA COUPE  
D'ALGÉRIE MCA-USMA  
**La remarquable  
symbiose entre  
supporters**

Page 24

JUSTICE

BAB EZZOUAR  
**Aveuglé  
par la jalousie,  
il poignarde  
son épouse**

CONDAMNÉ À UNE PEINE  
DE 15 ANS DE PRISON FERME

Page 16

**MÉTÉO****17° à Alger****QUELQUES PLUIES ORAGEUSES****REGIONS NORD :**

- Temps voilé à nuageux avec localement quelques pluies orageuses notamment vers les régions Ouest et Centre. Les vents seront modérés 20/40 km/h. La mer sera agitée.

**32° à Tamanrasset****REGIONS SUD :**

- Temps voilé à nuageux vers le Sahara Central, le Hoggar/Tassili, le Sahara Oriental et les Oasis. Ailleurs temps dégagé. Les vents seront modérés à assez forts 40/50 km/h avec fréquentes soulèvements de sable.

<b>Alger</b>	<b>max</b>	<b>17°</b>	<b>min</b>	<b>10°</b>
<b>Oran</b>	<b>max</b>	<b>18°</b>	<b>min</b>	<b>07°</b>
<b>Annaba</b>	<b>max</b>	<b>26°</b>	<b>min</b>	<b>13°</b>
<b>Béjaïa</b>	<b>max</b>	<b>19°</b>	<b>min</b>	<b>13°</b>
<b>Tamanrasset</b>	<b>max</b>	<b>32°</b>	<b>min</b>	<b>19°</b>

**DEMAIN À L'APN****Parlement : La presse à la «une»**

- Conférence sur la presse algérienne et la liberté d'expression

La tribune d'expression libre de l'Assemblée populaire nationale (APN) organise demain, à l'occasion de la journée internationale de la liberté de la presse, une conférence sur le thème «La presse algérienne et la liberté d'expression : réalité et perspectives», indique dimanche un communiqué de l'Assemblée. Des rédacteurs en chef de différents médias audiovisuels et de la presse écrite prendront part aux débats, ajoute le communiqué. Cette tribune d'expression libre a été créée pour être «un espace d'échange de vues entre les membres de l'APN et différents acteurs de la société parmi les intellectuels, les gens de la presse et les représentants de la société civile», précise le communiqué.

**CE MATIN À 9H AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE****Conférence sur «Le rôle de la police dans la protection des droits d'auteur et des droits voisins»**

Le forum de la DGSN accueillera ce matin à 9h, au pavillon de la Sûreté nationale (Palais des expositions), une conférence-débat sur «Le rôle de la police dans la protection des droits d'auteur et des droits voisins».

# B M S

## DES RAFALES DE VENT 70km/h sur 6 wilayas du Sud

Des vents assez forts de secteur sud-est à sud-ouest pouvant atteindre ou dépasser localement les 70km/h continueront de souffler sur plusieurs wilayas du Sud, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS).

Les wilaya concernées par ce BMS dont la validité s'étale d'hier à 14h00 à aujourd'hui à 9h00, sont Adrar, Ghardaïa, Ouargla, El-Oued, Biskra et le nord de Tamanrasset.

**CE MATIN À 10H AU FORUM DE DK NEWS****CONFÉRENCE DU PR BOUADJAR ET DU DR BOUDRICHE****Peut-on prévenir le cancer du col de l'utérus ?****Faites-vous vacciner !**

Dans le cadre de la semaine de la vaccination qui se tient du 24 au 30 avril 2013 sous le thème global de cette année : «Protégez votre monde-faites-vous vacciner», le **Professeur Bouadjar**, chef de service dermatologie au CHU Bab El Oued et le **Dr Boudriche** gynécologue à l'hôpital de Zéralda, animeront ce matin à 10h une conférence-débat au Centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun). Le **Pr Bouadjar** va présenter les résultats de l'étude na-

tionale sur les verrues génitales en Algérie. Il s'agit d'une infection virale hautement contagieuse qui a des séquelles aussi bien psychologique que sociale. Le **Dr Boudriche** va évoquer quant à lui le vaccin humain papilloma virus pour prévenir l'infection du col de l'utérus (un cancer évitable grâce aux vaccins) et les verrues génitales.

**CE MATIN À 10 À L'HÔTEL EL AURASSI-ALGER****58e session du Comité de liaison de la Route transsaharienne (CLRT)**

Le ministre des Travaux publics, le **Dr Amar Ghoul**, présidera ce matin à 9h à l'hôtel El Aurassi (Alger), la cérémonie d'ouverture officielle de la 58e session du Comité de liaison de la Route transsaharienne (CLRT). La clôture des travaux est prévue pour demain.

**DÉBRAYAGE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ POUR 3 JOURS****Arts et Culture****CE MATIN À 10H AU CENTRE DE LOISIRS SCIENTIFIQUES****Conférence de presse de l'artiste Nassima Chaâbâne**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise ce matin à 10h au Centre de loisirs scientifiques d'Alger (5-rue Didouche Mourad), une conférence de presse qui sera animée par l'artiste du chant andalous Nassima Chaâbâne.

**A 14h30 : Conférence de l'écrivain et chercheur Saïd Bouterfa**

Dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, l'Etablissement Arts et Culture organise cet après-midi à 14h30 une conférence-débat au Centre de loisirs scientifiques d'Alger (5-rue Didouche Mourad), de l'écrivain et chercheur Saïd Bouterfa, autour des thèmes : «La fonction de l'écrit dans la civilisation musulmane» et «Le Wakf et la transmission du savoir».

### CET APRÈS-MIDI À 14H À LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA JEUNESSE (DIDOUCHE MOURAD)

#### Hommage au poète et journaliste Ahmed Azzaguagh

L'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger, rendra cet après-midi à 14h30 à la Bibliothèque multimédia jeunesse (Didouche Mourad), un hommage au grand journaliste et poète Ahmed Azzaguagh.

**SEAAL****Perturbations dans l'alimentation en eau potable aujourd'hui et demain à Koléa, Fouka et Douaouda**

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable affecteront aujourd'hui et demain les communes de Koléa, Fouka et Douaouda, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Ces perturbations font suite à des travaux d'entretien de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka, précise le communiqué. Un dispositif d'approvisionnement par citernes sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments pour la population, a indiqué la SEAAL, assurant qu'elle mettait tout en œuvre pour rétablir au plus vite la situation et assurer de nouveau la continuité de service.

**VENTE DE BILLETS POUR LA FINALE DE COUPE D'ALGÉRIE****13 blessés dans des heurts déclenchés par des supporters**

Treize (13) personnes dont deux policiers ont été blessées dans des heurts déclenchés par des supports frustrés de ne pas avoir obtenu de billets, dont l'opération de vente a débuté hier matin, en prévision de la finale de Coupe d'Algérie mercredi prochain entre le MCA et l'USM Alger au stade du 5-Juillet, selon un bilan provisoire fourni par le commandant Farouk Achour de la Protection civile. Des échauffourées ont été provoquées au niveau des guichets du stade par des supporters qui n'ont pas pu obtenir de billets d'entrée, obligeant les forces de police à intervenir pour rétablir l'ordre, a constaté l'APS. Les guichets du stade du 5-Juillet ont été pris d'assaut par des milliers de supporters des deux clubs pour l'achat de billets. Entamée à 8h15, l'opération de vente de billets s'est déroulée dans une grande confusion et a pris fin deux heures plus tard, alors qu'une grande partie du public ne s'était pas encore procurée le fameux sésame.

LE PR<sup>E</sup>. RACHID BOUGHERBAL

# L'état de santé du président Bouteflika «évolue bien»

**L'état de santé du président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika, «évolue bien» et n'a subi «aucune lésion irréversible», a affirmé hier le Pr<sup>e</sup> Rachid Bougherbal.**

Le président de la République «n'a pas subi de séquelles irréversibles», a précisé à l'APS le professeur Bougherbal, expliquant qu'«aucune fonction motrice ou sensorielle n'a été altérée».

L'accident ischémique transitoire (AIT) «n'a pas duré longtemps» et l'affection est «réversible» et «régresse» sans laisser de «lésions séquellaires», a-t-il assuré. Le chef de l'Etat doit «compléter» son bilan et «récupérer un peu de la fatigue occasionnée par cette affection», précise-t-il.

L'accident vasculaire, explique le professeur, survient généralement à la suite de deux causes : soit hémorragique, cas écarté «fort heureusement», soit ischémique par manque de vascularisation d'une petite partie du cerveau lié «probablement à la mi-



gration d'une plaque athéromateuse». Le chef de l'Etat, qui a subi samedi à 12h30 un accident ischémique transitoire sans séquelles, a été transféré en fin d'après-midi à Paris pour effectuer des examens complémentaires, sur recommandations de ses médecins traitants. Le professeur

Bougherbal avait annoncé que «les premières investigations ont été déjà entamées et le président de la République doit observer un repos pour poursuivre ses examens», tout en rassurant que son état de santé ne suscite «aucune inquiétude».

## Le Président Bouteflika transféré à Paris

Le président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika, a été transféré samedi en fin d'après-midi à Paris, pour y effectuer des examens complémentaires, sur recommandations de ses médecins traitants, a-t-on appris samedi soir de source médicale. Bien que son état général soit stable et «ne suscite pas d'inquiétude particulière», ses médecins lui ont prescrit des examens complémentaires ainsi que quelques jours de repos, a-t-on ajouté de même source. Le directeur du Centre national de la médecine sportive, le professeur Rachid Bougherbal, avait annoncé en début de soirée que «des premières investigations ont été déjà entamées et le président de la République doit observer un repos pour poursuivre ses examens», a-t-il ajouté, tout en rassurant que son état de santé ne suscite «aucune inquiétude».

De son côté, le Premier ministre, Abdellah Sellal, a rassuré samedi depuis Bejaia sur l'état de santé du président de la République, affirmant que son état de santé «n'est pas du tout grave». Le président Bouteflika a fait samedi en milieu de journée un accident ischémique transitoire sans séquelles, avait annoncé auparavant le professeur Rachid Bougherbal.

## MALGRÉ LES ÉVÉNEMENTS QUE SUBIT LE PAYS

# L'Algérie forte de ses institutions

Kamel Cherif

Malgré tous les événements qu'a subi et continue de subir l'Algérie, le pays tire sa force de la stabilité et de la pérennité de ses institutions. L'Algérie est restée debout et le restera. Il est vrai que le pays subit les ondes de choc de ce qui se déroule dans la région, mais aussi des tentatives de perturber la sérénité des Algériens.

Le dernier événement en date consiste en le président de la République qui a été victime d'un accident ischémique transitoire sans séquelles. Un événement ma-

jeur qui suscite chez le peuple algérien des inquiétudes quant à la santé du président. Toutefois les Algériens restent confiants en les institutions du pays. Le chef de l'Etat a déjà eu un malaise par le passé et le peuple, avec ses institutions, ont fait montre d'une grande sérénité et responsabilité.

Il a été ainsi prouvé par le passé que quelle que soit la nature des événements, ceux-là ne pourront en aucun cas ébranler la stabilité de l'Algérie qui avait fait face à des situations plus douloureuses et dangereuses. Contrairement aux pays voisins qui ont subi les récents événements, l'Algérie est restée sereine. A ce titre, l'on pourrait citer la décennie noire avec son

lot de larmes et de sang. Grâce à la stabilité des institutions du pays, mais aussi à la vigilance et à la maturité du peuple algérien, l'Algérie n'a pas sombré dans la guerre civile. Pourtant des parties avaient tenté d'entraîner l'Algérie dans la spirale de la violence pour affaiblir ses institutions. Pis encore, des tentatives d'isolation du pays sur le plan international s'étaient avérées vaines grâce à la stabilité et la force de ses institutions. Et ce n'est pas par miracle que le pays a pu se ressaisir rapidement et recouvrer sa place dans le concert des nations. La pérennité de ses institutions a fait que l'Algérie a résisté contre vents et marées aux complots dirigés contre sa stabilité. Les tueries et les at-

tentats terroristes n'ont pas eu raison d'un pays qui a su réconcilier ses enfants entre eux. L'Algérie dont la Révolution contre une des plus grandes forces coloniales de l'époque demeure un exemple dans l'histoire de l'humanité, a été fidèle à sa ligne de conduite en résistant et en restant indomptable quand il s'agit de la préservation de la stabilité et de la sérénité du pays.

Autrement dit, les événements que connaît l'Algérie ne devraient pas susciter de craintes chez la population du fait de la force de ses institutions qui ont toujours veillé sur la stabilité de l'Algérie pour protéger le pays contre les forces du mal. Pas de craintes pour le pays.

## ALGÉRIE - AFRIQUE

# Le comité de liaison de la Transsaharienne examine à Alger la mise en chantier des tronçons nigérien et tchadien (SG)

La réunion du Comité de liaison de la route Transsaharienne (CLRT), prévue aujourd'hui et demain à Alger, se penchera notamment sur l'élaboration d'un planning pour le lancement des travaux des sections de cette route au Niger et au Tchad, a-t-on appris hier auprès du Comité.

Ainsi, les représentants des pays traversés par la transsaharienne vont examiner les détails de la mise en chantier des tronçons Arlit-Assamaka (221 km) au Niger, et Ngouri-Frontière du Niger (331 km) au Tchad, et qui seront financés par plusieurs bailleurs de fonds internationaux, a précisé à l'APS M. Mohamed Ayadi, secrétaire général du CLRT.

Il s'agit, a-t-il fait savoir, de la Banque arabe de développement économique en Afrique (BADEA), de la Banque islamique de développement (BID), de la Banque africaine de développement (BAD) du Fonds de l'OPEP, et des Fonds Koweïtien, saoudien et d'Abou Dhabi. Le tronçon de la Transsaharienne situé au Niger, dont l'Algérie avait financé les études techniques, est l'une des dernières sections de cette route panafricaine. Les travaux sur cet axe devaient être lancés il y a deux ans, mais des bailleurs de fonds avaient suspendu son financement en raison de l'in-



stabilité politique dans le pays. «Le coût du tronçon nigérien s'élève à quelque 40 millions de dollars, dont 10 millions représentent la contribution du gouvernement du Niger», a ajouté le responsable du CLRT, une instance créée en 1966 avec pour but de coordonner la réalisation du projet routier panafricain (environ 4000 km sur l'axe Alger-Lagos).

«Le projet Arlit Assamaka au Niger est au cœur de nos préoccupations et bénéficie du soutien des pays du CLRT, de l'appui du CLRT et de l'attention des institutions de financement», a-t-il insisté.

Evaluant l'avancement du projet au

Tchad, le secrétaire général du CLRT a affirmé que sur les 10 dernières années, ce pays «a pu construire un peu plus de 1.500 km pour relier son réseau routier à la Transsaharienne au Niger puis à l'axe principal Alger-Lagos».

Selon M. Ayadi, il sera procédé lors de cette réunion, la 58<sup>e</sup> du genre, à l'examen de l'état d'avancement de la Transsaharienne dans les six pays concernés (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria) ainsi qu'à la présentation d'un point de situation sur le tronçon reliant le Tchad et le Nigeria.

Composée d'un axe central Nord-Sud qui s'étire d'Alger à Lagos, la Transsahari-

enne est conçue pour desservir toute la sous-région du Maghreb et du Sahel à travers quatre branches reliant deux capitales maghrébines (Alger et Tunis) à quatre capitales sub-sahariennes à savoir Bamako, Niamey, N'Djamena et Lagos sur une longueur totale de 9.400 km.

Un point de situation sur le tronçon algérien de la Transsaharienne sera également au menu de cette rencontre à laquelle vont assister, outre les responsables des routes au niveau des six pays du CLRT, des représentants de bailleurs de fonds internationaux, africains et arabes et des ambassadeurs des pays desservis par la Transsaharienne accrédités à Alger.

D'une longueur de 2400 km (Algéro-Frontières malienne et nigérienne), le tronçon algérien de la Transsaharienne est entièrement revêtu et aura «une forte contribution à la création de l'attractivité et la compétitivité pour les wilayas du sud et les zones frontalières», souligne-t-on au CLRT.

Environ 200 milliards de DA (près de 3 milliards de dollars) ont été consacrés par l'Algérie au parachèvement et au développement de la Transsaharienne traversant son territoire entre 2005 et 2014, rappelle-t-on.

APS

## ÉDUCATION NATIONALE -SYNDICAT

### La rencontre entre le ministère de l'Education nationale et les syndicats du secteur «n'a rien apporté de nouveau»

Le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) a estimé que la rencontre, samedi entre les représentants du ministère de l'Education nationale, les syndicats du secteur et la fédération des parents d'élèves «n'a rien apporté de nouveau» à part les quelques mesures prises auparavant concernant le règlement de la question de rétrogradation.

Le syndicat a indiqué hier dans un communiqué que la tutelle a toutefois «considérées certaines revendications acceptables et les a prises en charge». «Le ministère a soutenu que d'autres dépassaient ses prérogatives comme les primes du Sud ou, encore, exigeaient un examen approfondi telle la révision des dysfonctionnements des statuts particuliers des travailleurs de l'éducation», précise le Snapest dans son communiqué.

Pour le Snapest, la réponse du ministre de l'Education nationale, M. Abdellatif Baba Ahmed, que les mesures relatives à la prise en charge, au niveau du gouvernement, de la revendication relative aux primes du Sud, des Hauts-Plateaux et des Aurès, seront connues dans les prochains jours, «n'est pas convaincante». Rappelant que les fonctionnaires concernés par ce volet observeront une grève pour la quatrième semaine consécutive, le Snapest a qualifié la réponse du ministre de «non événements s'inscrivant dans le cadre des procédures d'apaisement qui jouent en faveur du facteur temps».

Il était préférable, selon le syndicat, d'annoncer officiellement la date de publication de ces mesures afin d'apaiser la situation et que les milliers d'élèves puissent reprendre leurs cours. Le Snapest, s'élève, contre «un mépris» des pouvoirs publics qui ont choisi de garder le silence face au mouvement de grève qui se poursuit depuis trois semaines consécutives «au détriment de l'intérêt des élèves dans les régions concernées».

Le ministère de l'Education nationale a indiqué samedi qu'il avait entamé la mise en œuvre des décisions relevant de ses prérogatives et relatives aux revendications professionnelles et préoccupations soulevées par les différents partenaires sociaux.

Concernant la prime du Sud, le ministre a rassuré les syndicats que «les préparatifs et les études sont en cours au niveau du gouvernement pour la prise en charge de cette revendication dans les prochains jours».

## GRANDE BRETAGNE - ALGÉRIE

### Généralisation du passeport biométrique: l'opération couvre 90% de la Communauté algérienne à l'étranger

L'opération relative à la généralisation du passeport biométrique qui en est à sa troisième phase, couvre désormais 90% de la communauté algérienne vivant à l'étranger, a déclaré hier à l'APS le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli.

«L'opération relative à la généralisation du passeport biométrique couvre aujourd'hui 90% de la communauté algérienne vivant à l'étranger. Cette opération en est à sa troisième phase et nous prévoyons de couvrir l'ensemble de la communauté nationale à l'étranger en juin prochain», a

souligné M. Sahli. Il a fait savoir que la quatrième phase qui concerne les pays arabes, l'Afrique, les Amériques et l'Asie, permettra de sceller la généralisation de la délivrance des passeports biométriques à l'étranger. La préparation de cette phase est actuellement en cours avec notamment la formation du personnel technique, a-t-il ajouté. Il convient de signaler que l'opération pilote pour le passeport biométrique a été lancée en janvier dernier au niveau de neuf postes consulaires, dont sept en France. La deuxième phase effectuée en mars avait permis de généraliser cette opération à

l'ensemble des consulats en France. La troisième phase de l'opération lancée le 15 avril, concerne les pays d'Europe à l'exception de la France. M. Sahli effectue depuis samedi une visite de deux jours au Royaume-Uni, au cours de laquelle il avait rencontré les compétences algériennes établies dans le pays.

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger a procédé, lors de cette visite, à la généralisation de l'opération de délivrance du passeport biométrique à 16 pays en Europe.

APS

## TRANSPORTS: LA VITESSE SUPÉRIEURE Tous les projets du secteur pour la période 2005-2013 engagés sur le terrain

L'ensemble des projets prévus par le secteur des transports pour la période 2005-2013 ont été engagés sur le terrain, vingt mois avant la fin du plan quinquennal 2010-2014, a affirmé hier le ministre des transports, M. Amar Tou.

«Nous entamons actuellement l'installation du système intégral de l'extension de la ligne 1 du métro d'Alger, allant de Hai El Badr vers El Harrach», a précisé à la Radio nationale M. Tou, qui a souligné l'achèvement «incessamment» des travaux de génie civil pour les tronçons Grande Poste-Place-de Martyrs, et Hai El Badr-Aïn Naâdja.

«Nous venons également d'attribuer le marché de réalisation des tunnels qui vont d'El Harrach à l'aéroport et de Aïn Naâdja jusqu'à Barakia», a-t-il dit.

En outre, les études pour la réalisation des tronçons Place des Martyrs-Chevallier et Dély Ibrahim-Ouled Fayet-El Achour ont été lancées, ajoute-t-il. En ce qui concerne le transport ferroviaire, le ministre assure que la totalité du programme de ce secteur a été engagée sur le terrain. «Les études concer-



nant le dernier projet du programme relatif à la ligne Annaba-Tarf sont terminées, les moyens financiers mobilisés, et nous pensons attribuer le marché d'ici septembre-octobre 2013», a encore indiqué M. Tou.

Concernant l'extension du chemin de fer vers le Sud, le ministre a dit avoir «proposé d'inscrire en études, cette fois-ci, les axes In Salah-Tamanrasset et Béchar-Tindouf pour aller éventuellement jusqu'à Gara Djebilet pour l'exploitation des grands gisements de fer de la région. Cette démarche s'inscrit

dans «le cadre d'une vision du développement de l'Algérie en exploitant la totalité des richesses souterraines aussi bien dans la zone de Tamanrasset que dans le zone de Tindouf», souligne-t-il. Il a par ailleurs rappelé l'inscription dans la loi de finances complémentaire 2013 de la réalisation des lignes reliant Béchar à Adrar, Laghouat à Hassi Messaoud, El Oued à Touggourt.

«Ce sont des axes indispensables pour permettre à toute la région de se développer autour du rail», insiste-t-il.

## INDUSTRIE

### Signature d'un contrat de performance entre le ministère de l'Industrie et la filière chimie

Un contrat de performance a été signé hier à Alger par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement et la Société de gestion des participations de l'Etat Sgp-Gephac (Chimie-pharmacie).

Le contrat a été paraphé par le directeur général du secteur public marchand au ministère, M. Aouadi Mohamed Salah, et le président du directoire de la Sgp-Gephac, M. Chérif Bounab, en présence du ministre de l'Industrie, M. Chérif Rahmani.

En vertu de ce contrat, les filiales de cette SGP, opérant notamment dans les industries du papier, des verres et abrasifs, de la peinture et de la production de détergents, s'engagent à augmenter leurs chiffres d'affaires et leurs parts de marchés, à se positionner à l'international et à



créer de nouveaux emplois. L'objectif est également la conclusion de partenariats industriels avec des entreprises étrangères ainsi que des partenariats public-publique et public-privé.

Avant la signature de cet accord, M. Rahmani a souligné que la relance de l'in-

dustry (chimie-pharmacie) par l'investissement visait la réduction des importations, l'amélioration de la gamme de produits de cette filière et la concrétisation de partenariats industriels pour se placer à l'international.

Les forces et les faiblesses des entreprises de cette

branche devraient être évaluées afin de réaliser les objectifs attendus, en accordant une priorité particulière à la formation de la ressource humaine pour réussir, a-t-il insisté.

M. Rahmani a appelé aussi à libérer les initiatives et de faire de l'entreprise publique «un acteur fort et productif».

Il a rappelé par ailleurs que l'Etat oeuvrait à l'amélioration du climat des affaires dont les résultats seront connus prochainement.

Le plan de développement de la Sgp-Gephac, portant notamment sur la réalisation de 15 nouveaux projets dont sept en partenariat, a été présenté lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des représentants d'organisations patronales et d'entreprises publiques.



## LA VISITE DU PREMIER MINISTRE DANS LA WILAYA DE BÉJAÏA

## Le coup de cœur de Sellal

**Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a effectué samedi une visite de travail dans la wilaya de Béjaïa qui a ouvert la voie au lancement de plusieurs projets socio-économiques pour la région.**

**Boualem Branki**

Outre le fait que c'était là une visite historique car rares ont été les responsables à avoir visité cette belle et riche région du pays, le déplacement de M. Sellal s'est voulu en phase avec les directives du Président de la République quant à la préoccupation constante du gouvernement pour les conditions de vie des Algériens, leurs besoins, leurs doléances et inquiétudes.

Bien évidemment, cette visite de travail du Premier ministre se déroulait alors que le Président Bouteflika, qui a eu un malaise, a été évacué d'urgence en France pour une prise en charge complète.

C'est en effet au moment de l'évacuation du Président à l'hôpital du Val de Grâce que M. Sellal accomplissait de son côté une mission noble pour le développement local et donner des réponses concrètes et rassurantes aux Algériens.

C'était de Béjaïa donc qu'il avait rassuré les Algériens sur l'état de santé du Président, tout en poursuivant son programme de travail dans cette wilaya. « Il y a quelques heures, le Président a eu un petit malaise et a été hospitalisé mais sa situation n'est pas du tout grave », a déclaré M. Sellal lors de sa ren-

contre avec les représentants de la société civile, dernière étape de sa visite de travail dans la wilaya de Béjaïa. Une visite de travail centrée sur la modernisation des infrastructures routières, la satisfaction des besoins en énergie électrique des populations de Oued Amizour et, plus globalement, sur le développement local.

En fait, le déplacement de M. Sellal dans la wilaya de Béjaïa est le signe révélateur de la préoccupation des plus hautes autorités du pays aux besoins multiformes des populations locales, à répondre par des programmes et des projets socio-économiques conséquents à la demande sociale, et la prise en charge des défis du moment: santé, éducation, routes, transports, emplois.

C'est là également une des constantes du gouvernement que de mettre en place les plus pertinentes politiques sociales et économiques pour assurer d'une part la croissance et d'autre part l'emploi et dès lors une juste redistribution des revenus.

Le moment est, par ailleurs, très important pour les Algériens, car d'une part il y a l'annonce de cette évacuation soudaine du Président Bouteflika, et la nécessité de poursuivre le travail, les efforts pour le développement économique et social, pour la fin des disparités régionales et la sécuri-

sation de la vie de tous les jours pour les Algériens. Une noble mission s'en est, dont se sont investis les pouvoirs publics, l'Etat, le Président Bouteflika dont le programme quinquennal est actuellement bien engagé et pour certains grands projets structurants, tels que le métro ou les tramways, pour ne citer que le secteur des transports, constituent déjà une réalité sociale pour les chanceux qui empruntent chaque jour ce mode de transport moderne, propre aux grandes villes du monde.

N'est-ce pas que le projet du Métro d'Alger a été relancé grâce à l'intérêt que lui a toujours accordé le chef de l'Etat, après plus de 25 ans passés dans les cartons?

Il appartient dès lors au Premier ministre Abdelmalek Sellal de poursuivre cet effort particulier d'être toujours attentif aux grandes préoccupations des Algériens, et d'accélérer la réalisation partout sur le territoire national, des grands projets structurants, des projets de développement local, des projets appelés à propulser le pays dans le giron des grandes nations.

L'action du gouvernement, à travers les visites de travail dans les wilayas, est par ailleurs un signal fort pour les populations locales quant aux objectifs des pouvoirs publics d'être constamment à leur écoute.

**«Béjaïa a un avenir prometteur»****• M. Sellal relève l'importance de l'implantation d'entreprises économiques créatrices de richesse et d'emplois**

Le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal a relevé samedi soir à Béjaïa l'importance de l'implantation d'entreprises économiques créatrices de richesse et d'emplois parallèlement à la réalisation de différentes infrastructures dans plusieurs secteurs. Lors de sa réunion avec les représentants de la société civile, M. Sellal a indiqué que l'implantation d'entreprises était «la seule solution pour la création de richesse et d'emplois», relevant la nécessité d'oeuvrer à faciliter l'implantation de telles entreprises dans tous les domaines. Pour le premier ministre, Béjaïa a les moyens d'être pionnière notamment dans le domaine de l'agroalimentaire, soulignant qu'outre sa vocation touristique et agricole, la wilaya peut également se développer aux plans économique et industriel. «Béjaïa a un avenir prometteur et possède de grandes potentialités. Les pouvoirs publics ne ménageront aucun effort pour soutenir le développement dans cette région, conformément à l'instruction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika», a-t-il dit. M. Sellal a mis en relief l'importance des projets qu'il a lancés à l'occasion de cette visite de travail tel celui de la péénétrante devant relier le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest qui, a-t-il souligné, «jouera un rôle majeur dans le développement économique de la wilaya et ouvrira de grandes perspectives à la région». Le Premier ministre a appelé les habitants de Béjaïa à aider les pouvoirs publics dans la réalisation de ces projets. Il a également appelé tous les Algériens à la solidarité et à l'entraide et à s'éloigner de la culture de la haine car l'Algérie, a-t-il affirmé, «possède les moyens, les hommes, les intellectuels et une communauté forte».

«Nous devons construire ensemble l'avenir du pays», a-t-il dit. Il a, d'autre part, insisté sur l'importance de combattre la bureaucratie, affirmant que la lutte contre ce fléau signifie la lutte contre la corruption. M. Sellal a, par ailleurs, évoqué la richesse culturelle et historique de Béjaïa qui possède, a-t-il dit, «un legs culturel inestimable et un passé ancestral glorieux», rappelant qu'elle a accueilli de grands ulémas à l'instar d'Ibn Khaldoun, Ibn El Arabi, Ibn Batouta et El Idrissi. Béjaïa, a-t-il poursuivi, est une région révolutionnaire ayant abrité le Congrès de la Soummam et est connue pour ses figures emblématiques de la résistance populaire contre le colonialisme français tel cheikh Aheddad. Intervenant lors de cette rencontre, les représentants de la société civile ont souligné l'importance de la visite du Premier ministre dans la wilaya et les projets qu'il a lancés à cette occasion. Plusieurs intervenants ont évoqué les problèmes enregistrés dans la wilaya tels l'insuffisance du taux de raccordement au gaz, le manque d'infrastructures sportives et de stades de proximité, la crise de logement, le chômage et l'isolement de certains villages. Avant la tenue de cette rencontre avec les représentants de la société civile, des travailleurs d'une société publique ont fait part au Premier ministre de leurs problèmes dont la non-perception de leur salaire depuis 10 mois. M. Sellal a promis de régler cette question dans les plus brefs délais.

## Rencontre avec la société civile

**Arslan Boughiden**

Impatiemment très attendu, pour certains, patiemment pour d'autres, et dans une atmosphère de grande liesse, le Premier ministre a fini par «faire son entrée» sur la grande scène de la salle, sous les ovations d'un parterre mixte et divers et visiblement heureux «qu'il soit enfin là...». «Eu égard à son riche et fort enviable passé historique et civilisationnel, berceau maghrébin de la culture, des connaissances et des sciences, cité où ont séjourné d'illustres personnalités et autres éminents savants tel qu'Ibn Khal-doun, El Idrissi, Ibn El Arabi, également fier de la résistance patriote contre l'occupation coloniale dans les temps modernes,- Qui ne connaît Cheikh Aheddad, El Mokrani ? Pour ne citer que ceux-là... Le Congrès de la Soummam... Il est, par conséquent, de notre devoir à tous de contribuer à hisser Béjaïa à un niveau de développement qui soit vraiment à la hauteur de son statut de cité historique, ancienne capitale des lettres, de la culture et du savoir. «Ou zid beziada Nas El anda-

bous ! Oua nass El andalous yatfahmou bil ichara ! » C'est sur cette note d'humour sympathique que l'hôte de la capitale des Hammadites, M. Abdelmalek Sellal, a terminé le « prélude » (du reste particulièrement fort élogieux à l'endroit de Béjaïa) de son intervention, lors de son face-à-face avec la société civile, samedi 27 avril 2013 dès 17h dans une grande salle de la maison de la Culture bondée.

A son entrée dans le grand hall de la maison de la Culture parée de ses plus beaux atours, M. Sellal fut franchement agréablement surpris par l'accueil magnifiquement lyrique et andalou que lui a réservé le fabuleux orchestre féminin de l'Association « Ahbab Cheikh Sadek El-Bédjaoui », sous la houlette de M<sup>e</sup> Bouyaha, petite-fille de cheikh Sadek...

Devant, donc, un parterre mixte et composé de parlementaires et autres élus, des directeurs de l'exécutif de wilaya, d'opérateurs économiques, de banquiers, de DG et P-DG d'entreprises (publiques et privées) et d'autres nombreux citoyens de divers horizons intellectuels et socioprofessionnels, d'artistes (Kamel Hamadi, Djamel Allam...), le Premier ministre a d'abord laissé le P/APW,

M. Mohamed Bettache (Elu FFS), prendre le premier la parole et c'était, en plus, de la bienvenue souhaitée «chez lui» à l'hôte de Béjaïa, un ferme plaidoyer pour une reprise en charge plus conséquente du processus de développement de la capitale avec davantage de moyens et de diligence dans la réalisation des projets...

Les retards, fort nombreux, qu'accuse la wilaya dans le développement, ont aussi été déplorés et leurs «auteurs» fustigés. «Nous espérons, M. Le Premier ministre, que votre visite comblera l'énorme fossé existant entre les gouvernements et les gouvernés», dira le P/APW, M. Bettache au terme de son allocution de bienvenue. Aussitôt relayé au pupitre par M. Hammou Ahmed Touhami, wali de Béjaïa.

Ce dernier a brossé un tableau synoptique et exhaustif à la fois de l'état des lieux en termes de développement, énuméré un certain nombre de projets en cours de réalisation ou en voie de l'être, telle que la réhabilitation des gorges de Kherrata ou encore la prise en charge de la RN 43...

Sans toutefois omettre de mettre l'accent sur les insuffisances, les divers obstacles rencontrés dans la tentative

d'entreprendre certains travaux, l'état d'encombrement particulièrement pré-narrant du réseau routier «asphyxié» de la wilaya... Dans son élan, le wali a annoncé l'ouverture et le lancement prochain d'une ligne maritime (pour voyageurs) Béjaïa-Alger, tout en se félicitant du premier coup de pioche (Enfin !) lançant les travaux de réalisation de la péénétrante autoroutière Bouira-Béjaïa, (livrable, selon M. Amar Ghoul, dans 36 mois par le groupe algéro-chinois auquel les travaux de réalisation ont été confiés) «l'un des trois rêves des Béjaouis», dira le premier magistrat de la wilaya (les deux autres rêves étant le CHU et la fin de la crise du logement).

Pour clore cette rencontre «cartes sur table» avec la société civile, dernière «étape» de sa visite, M. Sellal a convié ceux qui le désiraient à exprimer leurs doléances, à s'adresser à lui, tout simplement, en toute transparence et spontanéité.

Ce qui fut fait puisque près d'une cinquantaine de citoyens se sont relayés au microphone, parfois assez passionnément. Une vraie séance de catharsis individuelle et collective...

## M. Sahli rencontre des membres de la communauté nationale établie au Royaume-Uni

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, a rencontré samedi à Londres des membres de la communauté nationale établie au Royaume-Uni.

La sensibilisation des ressortissants sur la nécessité d'établissement du passeport biométrique, sans attendre l'expiration des délais des anciens passeports, a été le message fort adressé par M. Sahli aux participants à cette rencontre.

Il a évoqué, à cette occasion, les moyens humains et matériels mobilisés par le gouvernement pour mener à bien cette importante opération qui répond, dira-t-il, aux exigences de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Cette organisation exige que tous les passeports soient biométriques au 24 novembre 2015.

M. Sahli a écouté les préoccupations de la communauté nationale vivant en Grande-Bretagne qui ont entamé la procédure. Ces derniers ont fait ressortir des difficultés administratives liées notamment à l'établissement de l'extrait de naissance I2S et aux procurations.

Plusieurs ressortissants ont évoqué le problème de l'éloignement de leur lieu de résidence par rapport au siège de consulat, suggérant un rapprochement de l'administration d'autres villes de Grande-Bretagne où vit la communauté algérienne.

D'autres intervenants ont préconisé l'utilisation d'Internet pour faciliter l'obtention de documents administratifs.

Evocant le large panel de mesures destinées à améliorer les prestations du consulat au profit des ressortissants, M. Sahli a souligné que "la prise en charge totale des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger figure parmi les priorités du gouvernement".

Le second thème de la rencontre entre M. Sahli et la communauté nationale vivant en Grande-Bretagne a trait à l'assurance rapatriement de corps.

A ce sujet, un représentant de la Société d'Assurance, de prévoyance et de Santé (SAPS) a fait une présentation pour promouvoir et vulgariser le produit commercialisé par cette association concernant le rapatriement de défunts.

Les membres de la communauté algérienne de Grande-Bretagne se sont félicité de cette rencontre soulignant les messages positifs apportés par le représentant du gouvernement.

"J'ai énormément apprécié cette rencontre-débat qui a touché des sujets d'actualité. J'ai vu des points positifs dans le message du secrétaire d'Etat qui donne espoir aux ressortissants. Les pouvoirs publics en Algérie ont tenu leurs promesses et respecté leurs engagements envers la communauté. L'ouverture du nouveau siège de l'ambassade d'Algérie à Londres est une illustration parfaite du respect des engagements", a déclaré à l'APS M. Lyes Nebab. Pour l'artiste Houria Niati, "la rencontre a été une occasion pour la communauté algérienne de Grande-Bretagne d'écouter le secrétaire d'Etat. Nous avons eu des opportunités de poser des questions sur l'ensemble des sujets qui nous préoccupent".

De son côté, le professeur Lakrimi M'hamed a affirmé que ce débat a permis à notre communauté d'aller droit au but et d'aborder directement le secrétaire d'Etat en charge de la Communauté nationale à l'étranger. Ce fut un débat franc et sincère. Je me félicite de l'enrichissement des échanges et de la communication entre notre communauté et les pouvoirs publics, au cours de ces dernières années. Cela ne peut être que bénéfique pour nous", a-t-il ajouté.

APS

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION:

# Le FLN propose un pouvoir exécutif bicéphale

**Le parti du Front de libération nationale (FLN) a proposé samedi que le pouvoir exécutif dans la future Constitution soit "bicéphale" composé du président de la République et du Premier ministre.**



Au cours d'une rencontre avec la presse consacrée aux propositions du FLN relatives à la révision de la Constitution, M. Boudjemaa Souilah membre du comité central (CC) de ce parti, a indiqué que le FLN favorise le système "semi-présidentiel".

Il a ajouté que le FLN a veillé, à travers plus de cent propositions, à maintenir "une continuité constitutionnelle et tenté de présenter des idées constructives alliant l'aspect technique purement juridique et les exigences politiques".

"L'Algérie éprouve un besoin pressant d'une Constitution novatrice conforme aux aspirations du peuple" a-t-il poursuivi, indiquant que "la plupart des propositions du parti FLN concernent les libertés et droits qui doivent être préservés".

Au chapitre de la cohérence et de l'équilibre entre les pouvoirs, le parti FLN œuvre à ce qu'il y ait "une coopération, une harmonie et un équilibre qui puissent préserver l'indépendance de chaque pouvoir", a-t-il précisé.

"Nous sommes à la recherche d'un système de pouvoir exécutif puissant garant de la sécurité, la souveraineté et des composantes du pays", a-t-il ajouté, insistant sur la nécessité d'une intercoopération dans le système semi-présidentiel.

Selon un document présenté par le vice-président du Conseil de la nation et membre du CC du FLN, M. Lamine Cheriet, le FLN propose que le Premier ministre soit désigné parmi la majorité parlementaire de l'Assemblée populaire nationale, ainsi que les 2/3 des membres du gouvernement sur proposition de ce dernier.

Au cas où une majorité distincte n'aurait pas émergé, il sera procédé à la désignation du Premier ministre après des consultations que le président de la République aura effectuées avec les groupes parlementaires de l'APN.

En l'absence d'un consensus au sein de ces groupes, le président de la

République sera en mesure de dissoudre l'Assemblée et de convoquer de nouvelles élections législatives. Dans ce cas précis, le parti FLN propose au gouvernement en place de gérer les affaires courantes jusqu'à l'installation du nouveau gouvernement, de même qu'il sera possible au président de la République de désigner un vice-président qui prendra en charge les affaires dont il sera investi.

### La démission du Premier ministre si il n'a pas obtenu la confiance de l'APN

Le parti FLN propose également de démettre le Premier ministre lorsqu'il n'obtient pas la confiance de l'APN au moment de la présentation du plan d'action de son gouvernement, ou lorsqu'il n'obtient pas la confiance à l'occasion du débat sur la politique générale du gouvernement, ou quand une motion aboutit au retrait de confiance au gouvernement.

D'autre part, ajoute le document, le Président peut démettre le gouvernement pour veiller à l'harmonie du fonctionnement régulier des institutions, mais ne peut être interrogé personnellement sur des crimes et délits commis en cours de mandat. De même qu'il ne sera pas permis de le (président de la République) convoquer comme témoin devant une quelconque juridiction ou autorité administrative, au cours de son mandat. Il ne peut faire l'objet d'une enquête ou poursuite judiciaire après avoir accompli son mandat.

S'agissant de ce dernier point, le document indique qu'en raison de la divergence des propositions au sujet de l'ouverture ou de la limitation des mandats, la commission chargée de la rédaction de ces propositions a renvoyé leur discussion au Comité central. Au chapitre du pouvoir législatif, le parti FLN accorde au Président le droit de légiférer par ordonnances en cas de vacance de l'APN, et dans des cas d'extrême urgence que la loi organique aura à définir, et au président

du Conseil de la nation le droit d'amender les textes qui lui parviennent de la Chambre basse, tout en insistant pour que les résultats des commissions parlementaires soient sûrs, les conditions étant définies conformément à un texte de loi.

S'agissant de la relation entre le gouvernement et le Parlement, le parti FLN propose la possibilité pour 30 députés de l'APN de présenter une motion de contrôle qui doit être votée par les 2/3 des députés. Le Premier ministre est en mesure de suggérer au président de la République de dissoudre l'Assemblée, selon la proposition.

Concernant le pouvoir judiciaire, le parti appelle à l'institution d'une haute cour de l'Etat qui sera chargée de juger le Premier ministre et les membres du gouvernement pour les faits qualifiés de crimes et délits qu'ils auront commis pendant l'exercice de leurs fonctions. En outre, le parti estime que tout justiciable peut saisir le Conseil supérieur de la magistrature.

En matière des droits et libertés, le FLN propose la nécessité d'interdire le pluralisme médiatique et la presse écrite.

Le président de la République peut également désigner un "délégué de la République pour la protection des libertés" parmi les personnalités intégrées, neutres et spécialisées dans ce domaine pour une durée de cinq ans non renouvelable.

Ce délégué qui présente un rapport annuel au président de la République et au Parlement, veille à la protection des libertés et au respect des droits de l'homme.

Un volet des institutions de contrôle, le parti appelle à ce que le Conseil constitutionnel tranche la constitutionnalité des conventions, lois et décrets présidentiels, soulignant que le Conseil peut être saisi par le président de la République, les présidents des deux chambres du Parlement, le Premier ministre ou 50 membres du Parlement.

**Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Mohamed Charfi, qui a reçu une délégation parlementaire de la wilaya d'El-Bayadh, regroupant l'ensemble des groupes de partis représentés au Parlement (Conseil de la nation et APN), s'est engagé samedi à œuvrer au niveau du gouvernement pour la réalisation d'une cour de justice dans cette wilaya.**



## EL-BAYADH

### Le ministre de la Justice s'engage à œuvrer pour la réalisation d'une cour de justice

Les deux parties ont évoqué "les questions relatives au secteur et notamment la construction d'une cour de justice dans la wilaya d'El-Bayadh", indique un communiqué du ministère.

Le ministre qui a salué "cette initiative et l'approche adoptée pour la prise en charge des préoccupations des citoyens" à "felicité" les députés pour "leur démarche qui facilite effectivement le traitement, en toute objectivité, des questions soulevées".

M. Charfi s'est engagé à œuvrer au niveau du gouvernement pour l'ins-

cription de l'opération de réalisation de cette structure et à trouver des solutions dans les plus brefs délais pour la prise en charge des préoccupations des justiciables à travers la mise en place de structures temporaires à cet effet.

Dans ce sens, le ministre a décidé d'envoyer aujourd'hui à El-Bayadh, une équipe technique pour discuter avec les autorités locales "des moyens pouvant être mobilisés pour répondre à cette revendication légitime".

Le ministre a, par ailleurs, reçu samedi une délégation parlementaire

de la wilaya de Nâama qui elle aussi a demandé la réalisation d'une cour de justice dans sa wilaya.

Il s'est engagé à envoyer une équipe technique demain dans la wilaya de Nâama pour s'entretenir avec les autorités locales de cette question.

D'autre part, le ministre a décidé de prendre en charge la question relative à la réalisation de cours de justice dans les wilayas de Tarf et Tindouf.

La commission technique devra s'y rendre avant le 15 mai prochain.



## EDUCATION

### Le ministère de l'Education entame la mise en œuvre des décisions relatives aux revendications des partenaires sociaux

Le ministère de l'Education nationale a indiqué samedi qu'il avait entamé la mise en œuvre des décisions relevant de ses prérogatives et relatives aux revendications professionnelles et préoccupations soulevées par les différents partenaires sociaux.

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdellatif Baba Ahmed, a reçu samedi les sept syndicats agréés auprès du secteur ainsi que la fédération des associations des parents d'élèves dans le cadre de "la politique de suivi continu avec les partenaires sociaux et l'écoute des fonctionnaires pour la prise en charge effective de leurs revendications dans les limites des lois en vigueur", indique un communiqué du ministère.

"Toutes les préoccupations soulevées par les syndicats ont été évoquées et le ministère a entamé la mise en œuvre des décisions relevant de ses prérogatives", ajoute le communiqué.

Il s'agit de l'intégration dans les grades prévus par le décret exécutif 12-240 en maintenant le même échelon. "La situation a été réglée et envoyée aux directions de l'Education pour l'application de l'opération selon les nouvelles mesures avant la fin avril".

Pour ce qui est des postes appelés à disparaître et exigeant un examen profes-

sionnel, le ministère a indiqué avoir "élaboré trois projets d'arrêtés ministériels relatifs aux concours et examens professionnels". Il s'agit d'un "arrêté qui définit la liste des établissements qui organisent les examens et concours et un autre arrêté qui définit les diplômes".

Elaboré "en un temps record au niveau du ministère, les textes de loi ont été soumis aux services de la Fonction publique pour examen", ajoute le communiqué.

"Une fois les textes adoptés, les examens professionnels seront organisés au profit des catégories citées dans le décret", a affirmé le ministère selon lequel les arrêtés concernant l'ouverture de concours "sont également prêts".

S'agissant de la promotion des maîtres d'écoles primaires et des professeurs de l'enseignement moyen, le ministère a précisé que "le durée de formation a été réduite de trois ans à une année. Aussi un projet d'arrêté interministériel a été élaboré au niveau du ministère de l'Education en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique. Il est en cours d'examen au niveau de la Fonction publique".

Pour ce qui est des postes aménagés, "des sessions seront organisées avec les représentants des syndicats dans la pers-

## ALGÉRIE - FRANCE

### L'Académie des sciences, un espace dédié au développement durable

L'Académie des sciences et des technologies, dont le lancement a été donné samedi à Alger, vise à apporter conseil et assistance aux différentes institutions du pays, pour un développement durable de la société, a déclaré le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohammed-Seghir Babes.

"Cette prestigieuse Académie des sciences et des technologies sera un espace de savoir dédié aux éminents scientifiques algériens et à l'élite expatriée, pour faire bénéficier le pays de leurs compétences en matière de sciences et de technologie, clefs de développement", a souligné M. Babes lors d'une rencontre entre le CNES et l'Académie des sciences de France.

Avec la création de cette Académie, le CNES "veut bénéficier de l'expérience française dans ce domaine et tisser des liens entre les communautés scientifiques des deux pays dans le but d'un développement durable de la société", a-t-il précisé. "L'Académie sera un conseil, un lieu de rencontres, d'échanges et surtout de savoir entre les illustres scientifiques et chercheurs pour aller vers une société de savoir qui s'inscrit dans la durabilité", a expliqué M. Babes.

Pour donner naissance à cette institution, le CNES a prévu une collaboration étroite avec l'Académie des sciences de France, représentée par d'illustres personnalités académiques, qui auront l'occasion d'initier la communauté scientifique nationale et les représentants des départements ministériels, en vue de créer un modèle d'académie scientifique propre à l'Algérie. "Nous sommes présents dans un réseau d'académies à travers le monde et notre rôle est de conseiller les Etats dans tout ce qui a trait à la science et à la technologie", a précisé, pour sa part, le président de l'Académie française, Philippe Taquet.

**AMADOU TRAORÉ:  
«Le Mali devra s'inspirer de l'expérience algérienne pour retrouver la paix»**

Le Mali devra s'inspirer de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale pour qu'il retrouve la paix et la stabilité, a indiqué samedi à Alger le vice-président du Conseil national des Sages du Mali en France, Amadou Traoré.

«L'Algérie, qui a toujours été un pionnier en matière de lutte pour les libertés, est l'exemple tout indiqué à suivre pour que nous puissions sortir de l'impasse», a déclaré M. Traoré lors d'une rencontre de solidarité organisée par le réseau algérien des Amis du peuple malien. Il a, à ce propos, préconisé la voie du dialogue entre toutes les composantes de la société malienne pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays. Interrogé sur la dernière décision du Conseil de sécurité de l'ONU de déployer une force de maintien de la paix au nord du Mali, M. Traoré s'est prononcé plutôt pour le maintien de la force panafricaine (Misma).

**SOUDAN:  
Offensive rebelle inédite dans l'Etat du Kordofan-Nord**

Des rebelles soudanais non identifiés ont lancé samedi une attaque dans la région d'Oum Rawaba, importante ville du Kordofan-Nord, un Etat jusqu'à présent épargné par les combats se déroulant à la fois au Darfour et au Kordofan-Sud, a indiqué un porte-parole de l'armée soudanaise cité par l'agence de presse (Suna). «Une incursion de rebelles a eu lieu samedi dans la région d'Oum Rawaba du (Kordofan-sud) et les assaillants ont détruit la tour de communication et la centrale électrique», a précisé le porte-parole de l'Armée soudanaise (SAF), Sawarmi Khaled Saad, cité par l'agence soudanaise. «Les troupes soudanaises ont répondu à l'attaque et des combats sont en cours», a-t-il poursuivi. «Un groupe non identifié de rebelles a pénétré dans la ville à bord d'au moins 20 véhicules, tirant en l'air et provoquant des mouvements de panique dans la population», ont rapporté des habitants d'Oum Rawaba, cité par des agences de presse.

«Ils n'ont rencontré aucune résistance à leur arrivée», d'après des habitants d'Oum Rawaba, dont d'autres témoins ont affirmé avoir «vu des drones survoler» la localité, deuxième plus importante du Kordofan-Nord. «Ils ont commencé à mettre à sac le marché. (...) Nous ne savons pas de quel groupe exactement il s'agit», a précisé un résident cité par l'AFP. Un groupe rebelle du Darfour (ouest), le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM), a pour sa part affirmé que des forces du Front révolutionnaire (SRF) avaient lancé une «attaque en profondeur» au Kordofan-Nord, évoquant des représailles des «frappes aériennes» de l'armée soudanaise. Selon les agences, un porte-parole du JEM, Gibril Adam Bilal, a dit que «les forces rebelles» voulaient «fragiliser les troupes gouvernementales sur la route menant à Khartoum». Il a ajouté que «des forces rebelles en question ont fini par se retirer d'Oum Rawaba, mais ont pris position autour de la ville, bloquant une route». Regroupés au sein du SRF, les principaux mouvements rebelles du Darfour comptent en leur sein des éléments originaires du Kordofan-sud et du Nil bleu, Etats frontaliers du Soudan du Sud où une autre rébellion et l'armée du Soudan s'affrontent depuis juin 2011. Le conflit armé au Darfour a fait au moins 300 000 morts et 1,8 million de déplacés depuis 2003, selon l'ONU. Khartoum parle de 10 000 morts. Les affrontements meurtriers au Kordofan-Sud ont eu touché un million de personnes, dont 200 000 ont dû se réfugier en Ethiopie ou au Soudan du Sud.

APS

**SAHARA OCCIDENTAL**

# Affirmation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

**Les participants au colloque international sur le droit des peuples à l'autodétermination, organisé samedi à Alger, ont affirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et dénoncé les violations inhumaines commises par les autorités marocaines à l'encontre des Sahraouis.**



Les intervenants, lors de ce colloque sur «le droit des peuples à l'autodétermination... facteur de paix et de développement», organisé à l'Assemblée populaire nationale (APN), ont affirmé la nécessité de soutenir le peuple sahraoui pour la libération de ses territoires et «faire entendre sa voix au monde à travers les différentes rencontres internationales afin de sensibiliser l'opinion mondiale sur ses droits légitimes à l'indépendance».

M. Mohamed Mahmoud Ismaïl, député égyptien a exhorté le Conseil de sécurité, l'ONU, la Ligue arabe et les différentes organisations dans le monde à soutenir la volonté de liberté du peuple sahraoui, précisant que «le peuple sahraoui est capable de vaincre son colonisateur».

Abondant dans le même sens, un député chilien a affirmé la solidarité de nombreux pays d'Amérique Latine avec la cause sahraouie et leur rejet des graves violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, appelle-

tant au respect des droits du peuple sahraoui.

Le représentant du réseau des élus français issus de la communauté africaine de solidarité avec le peuple sahraoui, a dénoncé l'occupation du Sahara occidental, soulignant que «les institutions internationales doivent être rigoureuses dans la prise de décisions pour interdire les violations des droits du peuple sahraoui».

La rencontre a été caractérisée par de nombreuses interventions précédées par celle du président de l'Assemblée populaire nationale (APN) M. Mohamed Larbi Ould Khelfa, qui a réaffirmé que l'Algérie n'était pas partie prenante du conflit sur le Sahara occidental et qu'elle n'avait aucune revendication territoriale dans cette question. «Il est inconcevable de nous demander de faire fi du principe onusien sur l'autodétermination des peuples», a-t-il martelé. Le président de l'Assemblée nationale sahraouie, M. Khati Adouh, a salué, pour sa part, la der-

nière résolution onusienne qui affirme l'importance d'améliorer la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, affirmant que «la question sahraouie est une question de décolonisation qui ne peut être résolue que par l'exercice du droit de l'homme au Sahara occidental et à l'indépendance».

Il a souligné «les violations répétées des droits de l'Homme au Sahara occidental par les autorités marocaines et la répression permanente des militants sahraouis, des protestations et des manifestations de refus de l'occupation marocaine». Le responsable sahraoui a salué les positions fermes de l'Algérie envers la lutte légitime du peuple sahraoui et le mouvement international de soutien qui accompagne depuis près de 40 ans le peuple sahraoui dans sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance.

Des parlementaires et représentants de 23 pays venus des cinq continents ont participé à cette rencontre la deuxième du genre après celle tenue en 2008.

## Des parlementaires appellent la France à s'inscrire dans le processus d'autodétermination

Les participants au colloque international sur «le droit des peuples à l'autodétermination: vecteur de paix et de développement», ont appelé, samedi à Alger, la France à s'inscrire dans la mise en œuvre du processus d'autodétermination comme droit «impréscriptible» du peuple sahraoui à «choisir librement son destin».

Ils ont adopté, à la fin des travaux de leur colloque, la «Déclaration d'Alger» dans laquelle ils ont exhorté le président François Hollande d'agir afin que «la France, patrie des droits de l'Homme et de la liberté, s'inscrive clairement, à l'instar de la communauté internationale, dans la mise en œuvre du processus d'autodétermination comme droit impréscriptible du peuple sahraoui à choisir librement son destin, conformément aux résolutions des Nations unies et à la légalité internationale».

Ils ont également appelé la France à agir pour que les droits de l'homme soit respectés au Sahara occidental, tout en attirant l'attention des parlementaires espagnols sur la responsabilité historique de l'Espagne dans la genèse du conflit sahraoui.

L'objectif de ce rappel est d'exiger de leur gouvernement, a-t-on précisé, de «se prononcer explicitement en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, sans aucune autre alternative préfabriquée».

Les participants à ce colloque ont interpellé également les parlementaires européens pour que «soient recon siderées les relations entre l'Europe et le Maroc, à la lumière de l'occupation du territoire sahraoui, reconnue internationalement

illéga le, et des violations massives et répétées des droits de l'homme par le Maroc contre la population sahraouie».

Ils ont aussi sollicité les parlementaires africains pour une «intervention urgente» en vue d'exiger une «application immédiate» des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant l'autodétermination et la protection des Sahraouis dans les territoires occupés.

Les participants ont appelé, à cet effet, toutes les forces épouses de paix, de par le monde, à se mobiliser pour «obtenir des autorités marocaines la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis, victimes d'arrestations massives et de détentions arbitraires».

Ils ont interpellé, dans le même sens, les membres du Conseil de sécurité et le secrétaire général de l'ONU pour élargir le mandat de la Minurso à la protection et au respect des droits de l'homme au Sahara occidental et l'organisation «immédiate» d'un «référendum «libre et sans contrainte».

Ils ont dénoncé, par ailleurs, la «spoliation organisée et l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental par le Maroc».

Le colloque, organisé conjointement par la commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Immigration de l'Assemblée populaire nationale (APN) et le groupe parlementaire d'amitié et de fraternité «Algérie-Sahara occidental» en collaboration avec le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnasps), a vu la participation de parlementaires venus d'Europe, d'Afrique et d'Amérique Latine.

## ONU - AFRIQUE

# L'ONU adopte la Déclaration sur le règlement pacifique des conflits en Afrique

**L'Assemblée générale de l'ONU a adopté sans vote la «Déclaration politique sur le règlement pacifique des conflits en Afrique», relevant l'importance de renforcer le partenariat mondial à l'appui des efforts des dirigeants africains pour résoudre les conflits et promouvoir une paix durable et un développement viable.**

Ce texte a été adopté à l'issue de deux jours de débats, et ce, à un mois de la célébration, à Addis-Abeba, du cinquantenaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), créée en 1963 au lendemain de l'Indépendance de nombreux pays africains, et remplacée par l'Union africaine en 2002.

Par ce document de six pages, les pays membres et observateurs ont déclaré que la réunion de haut niveau sur le règlement pacifique des conflits en Afrique constituait «une excellente occasion de renforcer le partenariat mondial à l'appui des propres efforts que déplient l'Afrique et ses dirigeants pour résoudre les conflits et promouvoir une paix durable et un développement viable.»

Ils se sont ainsi engagés à soutenir la mise en œuvre intégrale de l'architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine, dont le Cadre d'action de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement post-conflict et le système d'alerte rapide à l'échelle du continent, ainsi que la mise en place de la Force africaine en attente.

La Déclaration politique appelle aussi à continuer d'appuyer les me-



sures prises pour relever les défis liés à l'élimination de la pauvreté, à la lutte contre la faim, à la création d'emplois et à la réalisation du développement durable en Afrique, notamment les mesures d'allègement de la dette, d'amélioration de l'accès aux marchés et d'appui au secteur privé et à la création d'entreprises. Tout en soulignant l'importance de l'appropriation par l'Afrique des moyens de prévenir et résoudre ses conflits, la plupart des 50 délégations, dont une quinzaine de ministères, intervenues au cours des deux journées de débat, ont souligné qu'il était nécessaire pour la communauté internationale d'aider l'Afrique à faire face à l'ampleur de ses défis et à toutes les causes inhérentes aux conflits.

Toujours en vertu de ce texte, les Etats membres ont insisté sur le fait que la fourniture d'une aide à l'Afrique en faveur du développement durable est une priorité essentielle de la communauté internationale.

Le représentant de la République démocratique du Congo, qui avait présenté à l'Assemblée générale le projet de résolution contenant la Déclaration politique, a souligné que cette adoption traduisait l'esprit de la commu-

nauté du cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et devrait être perçue comme un test de la véritable solidarité internationale en faveur d'une transformation politique et économique de l'Afrique.

Illustrant cette transformation, le représentant de l'Indonésie a noté que le nombre de conflits armés était passé de 30 à la fin de la guerre froide à un peu plus d'une douzaine et que, dans le même temps, celui des démocraties était passé de 3 à 25. Il n'est, donc, pas surprenant que la croissance économique du continent soit forte et résiliente, a-t-il ajouté, avant de rappeler que 20 élections libres seront organisées en 2013 en Afrique. «La cause de la paix serait mieux servie si le Conseil de sécurité était plus transparent», a estimé le représentant de la Côte d'Ivoire, au nom de la Cédéao, en faisant remarquer que près de 70% des travaux dudit Conseil étaient consacrés à l'Afrique.

«Les meilleures expériences de reconstruction post-conflict viennent de l'Afrique, et l'ONU fera bien d'en tenir compte», a ajouté la représentante du Rwanda.

## CORÉE DU NORD - CORÉE DU SUD

### La Corée du Nord prépare de grandes manœuvres terrestres et aériennes

La Corée du Nord semblait dimanche préparer de grandes manœuvres terrestres et aériennes sur fond de tensions croissantes sur la Péninsule coréenne depuis l'essai nucléaire nord-coréen du 12 février, a indiqué une source gouvernementale sud-coréenne.

Ces exercices à tir réel mobiliseraient l'artillerie et l'Armée de l'air autour du port de Namippo (ouest), selon cette source citée par l'agence de presse Yonhap.

«Il semble qu'il s'agisse d'exercices d'assez grande échelle», a-t-elle ajouté en faisant état de craintes que Pyongyang ne profite des manœuvres pour créer un incident militaire ou pour effectuer un tir d'essai de missile balistique.

Le 23 novembre 2010, l'artillerie nord-coréenne avait envoyé une pluie d'obus sur l'île de Yeonpyeong, un récif de 7 km<sup>2</sup> en mer Jaune, causant la mort de deux civils et deux sol-

dats sud-coréens. La Corée du Sud avait procédé à quelque 80 tirs de riposte, faisant craindre une escalade et le déclenchement d'un nouveau conflit entre le Nord communiste soutenu par la Chine et le Sud allié des Etats-Unis qui y maintiennent 28 500 soldats.

Séoul accuse aussi Pyongyang d'avoir torpillé une de ses corvettes près de cette ligne en mars 2010, envoyant par le fond 46 marins sud-coréens.

La Péninsule coréenne vit dans la tension depuis que la Corée du Nord a effectué son troisième essai nucléaire en février.

Irrité par les sanctions de l'ONU et par les exercices militaires conjoints de la Corée du Sud et des Etats-Unis, Pyongyang profère depuis des semaines des menaces de frappes et de guerre nucléaire.

## AFGHANISTAN:

### 4 membres de la Coalition de l'Otan tués dans le crash d'un avion

Quatre militaires de la coalition de l'Otan ont trouvé la mort samedi dans le crash de l'avion qui les transportait dans le sud de l'Afghanistan, a annoncé la force de l'Otan. «Une enquête est en cours pour déterminer la cause de la chute de l'appareil. Les premiers éléments indiquent cependant qu'il n'y avait aucune activité ennemie dans la région au moment du crash», selon le communiqué de l'Otan qui ne précise pas le type

d'appareil ni la nationalité des victimes. Néanmoins, cette accident coïncide avec l'«offensive du printemps» des insurgés talibans qui avaient annoncé dans la matinée le début imminent de leurs attaques printanières visant le pouvoir afghan, les forces de l'Otan et leurs «centres diplomatiques», à l'aide «notamment de kamikazes et d'agents infiltrés», selon un communiqué rendu public. L'opération serait lancée à travers le pays à partir



du 28 avril, selon les talibans qui multiplient les attaques chaque année après la fonte des neiges entravant leurs déplacements. Selon leur communiqué, les insurgés talibans se félicitent par ailleurs du début du retrait des forces de l'Otan dont l'essentiel des 100 000 hommes, majoritairement Américains, doit avoir quitté le pays fin 2014 pour laisser place aux forces afghanes.

APS

## GB: L'utilisation de drones britanniques en Afghanistan dénoncée lors d'une manifestation

Des centaines de manifestants se sont rassemblés samedi près d'une base de l'Armée de l'air en Angleterre pour protester contre l'utilisation des drones armés britanniques en Afghanistan, a rapporté le ministère britannique de la Défense.

Quelques centaines de militants ont participé à cette marche pour protester contre une «étape cruciale dans le programme de drones britanniques».

Les drones «sont des armes qui tuent sans discrimination et sont responsables de milliers de morts chez les civils», a souligné l'organisation pacifiste «Stop the War Coalition», qui soutienait ce rassemblement.

Ces drones «sont pilotés par des pilotes militaires très expérimentés qui respectent strictement les règles des conflits armés et sont soumis aux mêmes obligations que celles qui s'appliquent aux avions conventionnels de la RAF», a assuré de son côté le ministère de la Défense dans un communiqué.

Ces drones, destinés à appuyer les forces de la coalition en Afghanistan où sont déployés 9 000 soldats britanniques, étaient auparavant télécommandés depuis une base située dans le Nevada, aux Etats-Unis. Mais «les stations de contrôle au sol» ont été transférées dernièrement dans le Lincolnshire (est de l'Angleterre), selon le ministère britannique de la Défense.

Le gouvernement britannique de David Cameron a annoncé fin 2010 une augmentation des fonds alloués au programme de drones britanniques.

Le rapporteur spécial de l'ONU sur la protection des droits de l'Homme dans la lutte antiterroriste, Ben Emmerson, a lancé en janvier une enquête sur les victimes civiles de tirs de drones, des appâts de plus en plus utilisés.

Selon des données officielles, les drones américains ont tiré en 2012 506 missiles en Afghanistan, soit une augmentation de 72% par rapport à 2011.

Leurs attaques contre les talibans et des groupes armés liés au réseau terroriste d'Al-Qaïda se sont aussi intensifiées au Pakistan.

D'après le Bureau of Investigative Journalism basé à Londres, entre 2 629 et 3 461 personnes ont été tuées depuis 2004 par des drones au Pakistan. Entre 475 et 891 civils figuraient parmi ces victimes.

## COMORES

### Implication confirmée d'un mercenaire français dans la tentative de coup d'Etat

Un responsable du parti au pouvoir aux Comores a confirmé samedi qu'un mercenaire français fait partie de la "quinzaine de personnes" arrêtées aux Comores après la tentative de coup d'Etat du 20 avril.

Il s'agit de "Patrick Klein, un ancien de Bob Denard", mercenaire français auteur d'un coup d'Etat aux Comores en 1995, aujourd'hui décédé, a indiqué Mohamed Halifa, secrétaire général du parti majoritaire UPDC.

Une source proche de la présidence comorienne a confirmé que Patrick Klein serait, "de façon précise, le financier du complot".

Selon un conseiller du chef de l'Etat cité par l'AFP, "Patrick Klein a téléphoné plusieurs fois au chef des mercenaires, ignorant que son portable avait été saisi (...), sa photo sur le téléphone a permis facilement de l'identifier", a-t-il dit.

Patrick Klein, originaire de Nice (sud de la France), ancien parachutiste, décrit proche de milieux d'extrême-droite, aurait fait équipe avec un autre Français, Max Veillard.

Celui-ci a été abattu en octobre 1990 sur l'île d'Anjouan alors qu'il cherchait à quitter les Comores après avoir tenté d'assassiner le président de l'époque, Said Mohamed Djohar.

Selon la présidence comorienne, l'objectif des commanditaires de l'opération du 20 avril était "le renversement de l'autorité élue démocratiquement, et le changement par la force du cadre institutionnel".

Par ailleurs, l'ambassadeur de France à Moroni, Philippe Lacoste, a assuré vendredi que son pays était prêt à coopérer avec les autorités comoriennes dans le cadre de l'enquête de la tentative de coup d'Etat aux Comores.

L'ambassadeur avait été informé par le ministère comorien des Relations extérieures de l'implication de ressortissants français dans le complot déjoué le week-end dernier. Une tentative de coup d'Etat a été déjouée le week-end dernier par les autorités comoriennes, avait alors annoncé le ministre de l'Intérieur, Abdallah Hamada. Depuis le coup d'Etat 1999 dirigé par le colonel Azali Assoumani, les Comores avaient retrouvé la stabilité et renoué avec alternance à travers une élection présidentielle tournante entre les îles de l'Union indépendante de l'archipel.

## ETATS-UNIS:

### Retour à la normale dimanche soir dans le trafic aérien

L'autorité fédérale de l'aviation (FAA) a indiqué samedi que le trafic aérien aux Etats-Unis reviendrait à la normale dimanche soir (hier, ndlr), après plusieurs jours de perturbations dans les aéroports dues à des coupes budgétaires et à des effectifs réduits dans le contrôle aérien.

Les tours de contrôle vont voir les effectifs de contrôleurs aériens revenir à la normale d'ici 24 heures et "le système va reprendre un niveau d'activité normal dimanche soir", a indiqué la FAA dans un communiqué.

Les services de contrôle aérien aux

## MADAGASCAR

### Didier Ratsiraka dépose son dossier de candidature à la présidentielle



L'ancien président malgache Didier Ratsiraka se porte candidat à l'élection présidentielle du 24 juillet en déposant samedi son dossier, ont annoncé ses proches.

"Didier Ratsiraka a envoyé un mandataire pour déposer son dossier de candidature aujourd'hui", a annoncé à la presse un proche de l'ancien chef de l'Etat Didier Ratsiraka.

"Didier Ratsiraka m'a juste annoncé hier qu'il déposera sa candidature aujourd'hui sans m'expliquer pourquoi", a précisé Ange Andrianarisoa, leader de la mouvance Ratsiraka, le mouvement de l'ancien président. Didier Ratsiraka, 76 ans, a été président de Madagascar de 1975 à 1993 et de 1997 à 2002.

Il s'était ensuite exilé en France en juillet 2002 à l'issue d'un conflit sur le résultat de l'élection présidentielle, remportée par Marc Ravalomanana. Il est rentré définitivement à Madagascar le 18 avril 2013 après onze ans d'exil.

Le code électoral exige entre autres conditions que les candidats aient résidé à Madagascar pendant six mois avant le scrutin, ce qui n'est pas le cas de M. Ratsiraka. Si le dossier de Didier Ratsiraka est toutefois retenu par la cour électorale spéciale (CES), il pourra se présenter à

l'élection présidentielle dont le premier tour doit avoir lieu le 24 juillet, avant un éventuel second tour le 25 septembre.

Ce scrutin est censé mettre fin à la crise politique malgache depuis le renversement en mars 2009 de Marc Ravalomanana par le maire d'Antananarivo Andry Rajoelina, devenu le dirigeant non élu d'un régime de transition.

Les candidats à la candidature avaient jusqu'à hier pour déposer leurs dossiers qui devront être validés par la CES le 3 mai au plus tard.

## LÉGISLATIVES EN ISLANDE

### L'opposition de centre-droit en tête, selon les premières estimations

L'opposition de centre-droit est arrivée nettement en tête des élections législatives samedi, les électeurs sanctionnant la coalition de gauche au pouvoir depuis 2009, selon les premières estimations données dans la soirée.

Un dépouillement partiel dans une des six circonscriptions du pays (le Sud, une circonscription rurale) donnait une avance au Parti du progrès (centriste et agrarien), avec 33,5%, face au Parti de l'indépendance (droite), à 28,4%, très loin devant l'Alliance (sociaux-démocrates), à 10,5%. Deux hommes sont au coude-à-coude pour prendre le poste de Premier mi-

nistre: le centriste Sigmundur David Gunnlaugsson, 38 ans, et le conservateur Bjarni Benediktsson, 43 ans.

La campagne électorale a été dominée par la question de l'endettement des propriétaires immobiliers, problème auquel les deux grands partis d'opposition ont promis de s'attaquer de toute suite.

Les deux partis en tête sont habitués à gouverner ensemble. Ils devraient chercher à former une coalition pour s'assurer une majorité absolue des 63 sièges du Parlement, répartis à la proportionnelle.

## Ethiopian Airlines fait décoller un premier Boeing 787 après 3 mois d'interdiction

Ethiopian Airlines a été samedi la première compagnie à faire décoller un Boeing 787 Dreamliner pour un vol commercial après trois mois d'une interdiction qui a immobilisé tous les appareils de nouvelle génération du constructeur américain dans le monde en raison de problèmes techniques.

Parti d'Addis Abeba, l'avion a relié sans problèmes Nairobi, à 1.160 km, en environ deux heures. Il devait regagner la capitale éthiopienne dans la journée,

L'autorisation de remise en exploitation du dernier né de Boeing avait été délivrée jeudi par l'autorité américaine de l'aviation (FAA), après une d'interdiction de vol décrétée le 16 janvier en raison de deux graves cas de surchauffe de batteries lithium-ion.

"Je suis très satisfait de voir que l'avion vole de nouveau et aussi que nous sommes les premiers", a dit le P-DG d'Ethiopian Airlines, Tewolde Gebremariam, à la presse avant le décollage de

l'appareil. Les 50 Dreamliners en opération dans le monde avaient tous été interdits de vol après des incidents de batterie survenus sur deux d'entre eux, obligeant un appareil de la compagnie All Nippon Airways à effectuer un atterrissage d'urgence.

La FAA avait déclaré jeudi que l'objectif de sa directive était "d'autoriser l'avion à reprendre du service dès que possible en ordonnant des modifications qui vont résoudre un problème de sécurité".

Etats-Unis subissaient depuis dimanche dernier des réductions forcées d'effectifs, ce qui a provoqué les retards de milliers de vols. Mais la Chambre des représentants a approuvé vendredi à une très large majorité un texte adopté la veille au Sénat, qui a rétabli les crédits des services de contrôle aérien. Le ciel américain était perturbé de façon importante cette semaine à cause des coupes budgétaires automatiques imposées à l'ensemble des services publics du pays, en vertu d'une loi d'austérité. Comme les autres agences fédérales, la FAA a été sommée d'économiser 5% de

son budget d'ici octobre, ce qui passait par une mise en congés sans solde, deux jours par mois, de tous les contrôleurs aériens du pays. A cause de ces effectifs réduits dans les tours de contrôle, par sécurité les vols devaient être espacés dans les aéroports les plus fréquentés comme Los Angeles. L'affaire menaçait de se transformer en scandale politique à l'approche de l'été. Les élus se sont donc résolus à autoriser la FAA à transférer en interne l'argent nécessaire pour maintenir des effectifs normaux dans les tours de contrôle.

"Le problème est que ce n'est qu'une

solution sparadrap", a regretté la Maison-Blanche. Barack Obama souhaite annuler complètement les coupes automatiques, qui frappent aveuglément tous les services publics, quelle que soit leur importance.

Mais un compromis sur le budget entre républicains, qui contrôlent la Chambre, et démocrates, qui contrôlent le Sénat, est nécessaire et les deux camps ont jusqu'à présent été incapables de s'accorder, les premiers refusant les hausses d'impôts réclamées par Barack Obama et les démocrates.

APS

# P<sup>r</sup> Grangaud : «Les maladies de la pauvreté font partie du passé»

**Le grand pédiatre est aussi organisateur, formateur, autant qu'architecte de la conception algérienne de prise en charge de la mère et de l'enfant.**

O. Larbi

Les services hospitaliers où il a commencé sa carrière ou qu'il a dirigés, les étudiants formés, les sages-femmes et puéricultrices, les mamans assistées, les bébés pris en charge pour les protéger des maladies, les vacciner et les accompagner durant la petite enfance sont présents dans cet esprit sensible qui dit : «L'important, c'est de respecter les gens.»

Pour le professeur Jean-Paul Grangaud, la grandeur et les servitudes de sa profession sont d'être au diapason de «notre fierté nationale qui est de relever les défis.»

Considérant qu'«on n'est pas seulement responsable de l'hôpital, mais de tous les gens autour de l'hôpital», il rappelle que la démarche du service de pédiatrie du CHU de Beni Messous a été extraordinaire : «Nous avions de très nombreux étudiants que nous avions répartis en deux groupes, l'un pour travailler à l'hôpital, l'autre pour renforcer les secteurs sanitaires des villes alentours. Le système de rotation a permis une couverture satisfaisante et une formation de terrain qui a servi tout au long de leur carrière aux pédiatres et autres stagiaires. Aujourd'hui, il y a des services qui compètent 63 lits et ne savent pas utiliser les 150 externes et les 100 internes qui y sont...»

Le secret, c'est de créer des liens entre les différentes spécialités médicales, avec tous les intervenants dans l'acte de soigner : «Cela est possible, si l'on s'informe mutuellement, si on connaît la situation réelle du terrain et donc la demande sociale sans ignorer les politiques de santé... A ce propos, je veux vous narrer un incident survenu à un congrès sur l'éradication



Le professeur Jean-Paul Grangaud

tion de la poliomyélite à Tunis en 1994 : quand des membres de la délégation algérienne parlaient, personne ne les écoutait. On s'est rendu compte que cette rencontre faisait le point des réalisations d'un programme arrêté lors d'une réunion à laquelle notre pays n'avait pas assisté. De retour à Alger, nous avons soumis le problème de la vaccination antipoliomyélitique au professeur Guidoum ministre de la Santé d'alors. Malgré le manque d'argent, il réussit à acheter des vaccins. Nous lancons alors une «campagne zéro qui couvre 80% de la population concernée ; l'année suivante, les deux

prises vaccinales sont données à 70% des enfants. Depuis, la polio est vaincue dans notre pays. Elle est obligatoirement déclarée. Là où la collaboration entre spécialistes est absolument impérative c'est lorsque des institutions internationales comme l'OMS (Organisation mondiale de la santé) demande de distinguer entre poliomyélite et une autre maladie virale qui

provoque la paralysie des membres supérieurs ; dans ce cas, il est rare d'avoir des informations, les médecins étant focalisés sur la polio. L'OMS a un protocole qui exige l'examen des selles et du sang, un suivi sur 6 mois, c'est dire la lourdeur du suivi sur une population de moins de 15 ans...»

L'OMS travaille à l'amélioration de la santé mondiale, la prévention et le traitement des maladies. Il faut savoir que des maladies passent d'un pays à l'autre par l'intermédiaire des migrants transfrontaliers, les voyageurs et les moyens de transport lorsqu'ils ne sont pas systématiquement décontaminés : «C'est ainsi que nous avons eu des cas de paludisme à Tindouf.» Le professeur Grangaud est connu pour son apport à la réforme des études médicales des années 70 «tout simplement parce que les amphithéâtres ne pouvaient plus contenir le nombre d'étudiants qui choisissaient les études médicales !»

Le professeur Grangaud répète que la mise en place de canaux souples de collaboration entre services et établissements de santé est absolument nécessaire pour assurer des soins de qualité : «Aujourd'hui, il y a urgence à rétablir les ponts entre l'ESP (Etablissement sanitaire de proximité) et l'hôpital. Des maladies peuvent être prises en charge dans certains gestes par des médecins généralistes ou des chirurgiens locaux mieux informés et formés.» Formateur, le professeur Grangaud s'est investi dans la formation paramédicale des sages-femmes et puéricultrices afin qu'elles participent à la protection de la santé de la mère et l'enfant de la naissance à la sortie de la petite enfance. Il s'inquiète également de la tendance à la surmédicalisation faute d'un diagnostic correct qui pourrait être le résultat d'une démarche d'association d'autres spécialistes. La gestion des établissements hospitaliers lui tient à cœur si bien qu'il a lancé une formation longue (après la licence) de gestionnaires.

Elle a lieu au centre de formation de La Marsa entre Tamentefoust et Ain Tayaa où le professeur dirigeait un service de pédiatrie. Ces professionnels en exercice mettront fin au «mépris» des médecins envers les administrateurs : «C'est toujours la collaboration qui est le maître-mot.» La vie, la carrière du professeur Grangaud font irrésistiblement penser à ce personnage de «l'éducation sentimentale», à ce homme-pont qui relie tous ceux qui œuvrent dans l'intérêt de tous.

D'un incurable optimisme, humaniste et dévoué à ses semblables, le P<sup>r</sup> Grangaud honore sa profession, l'Université et la santé dans notre pays.

«On va s'en sortir, car notre pays a une très belle relève.»

## «La pneumonie est l'une des principales causes de la mortalité infantile»

Ferrah Menad

La pneumonie est une maladie infectieuse la plupart du temps virale ou bactérienne qui touche le poumon. Lire aussi : causes pneumonie. Il s'agit d'une maladie potentiellement grave qui peut se développer chez n'importe quel individu. Toutefois la pneumonie est plus dangereuse, surtout si la maladie est mal soignée, chez les personnes fragiles comme les petits enfants, les personnes âgées ou encore celles qui souffrent de diabète ou de maladies pulmonaires ou cardiaques chroniques. Le nombre de cas de pneumonie est plus élevé en hiver et se manifeste davantage chez les fumeurs.

Il faut aussi savoir que la pneumonie est l'une des principales causes de mortalité infantile, 15,2 d'enfants meurent à travers le pays à cause d'une pneumonie. Les principaux symptômes de la pneumonie sont la toux, une respiration rapide, de la fièvre, une douleur au niveau du thorax et de la fatigue. Le diagnostic est principalement réalisé grâce à des examens cliniques, une observation des symptômes ainsi qu'une radio aux rayons X du thorax. Parfois d'autres examens sont effectués par le médecin. Le traitement va dépendre de la cause de la pneumonie. Si la pneumonie est provoquée par une bactérie, le traitement reposera sur des antibiotiques. Relevons qu'en cas d'antibiothérapie il est important de bien suivre les recommandations du médecin, même si vous sentez mieux il est important de terminer le traitement antibiotique prescrit par le médecin. Si la pneumonie est causée par un virus, il s'agira de traiter les symptômes en abaissant la fièvre par exemple avec du paracétamol ou de l'ibuprofène par exemple.

### Pour prévenir la pneumonie voici plusieurs bons conseils :

Bien se laver les mains, éviter le contact avec les personnes infectées ou encore arrêter de fumer. Surtout un point important au niveau de la prévention est la vacci-

nation contre le pneumocoque et la grippe (une cause indirecte importante de pneumonie).

### Prendre soin de bébé

Pendant les 9 mois que le bébé a passés dans le ventre de sa mère, l'eau a constitué son environnement naturel. Généralement, le poupon aime donc être baigné. Et puis, le moment du bain est aussi l'occasion de faire connaissance, d'échanger des sourires, des caresses... Plus vous serez calme et confiant, plus il le sera aussi.

**Le matin ? L'après-midi ? Le soir ?** Avez de choisir le moment qui vous convient. L'heure du bain peut être une occasion de plaisir et de détente.

Il n'est pas nécessaire de baigner un nouveau-né quotidiennement. Un bain tous les 2 ou 3 jours suffit. Cependant, nettoyez souvent son visage et ses mains avec une débarbouillette propre, puis nettoyez ses organes génitaux et ses fesses lorsque vous changez sa couche. Surtout n'utilisez pas de savon ni de nettoyant les premiers jours suivant sa naissance.

**Et si son nombril n'est pas encore cicatrisé ?** Ne craignez rien : le bain ne causera pas d'infection du cordon. Mais, si vous préférez, vous pouvez laver votre nourrisson à l'eau tiède, à l'aide d'une débarbouillette ou d'un gant de toilette. Nettoyez-lui le visage, les oreilles, le cou, puis le dessous des bras, les mains, et enfin les organes génitaux et les fesses. Pour qu'il n'ait pas froid, la température idéale de la pièce devrait se situer entre 22° et 23°. Si, en grandissant, votre bébé a tendance à avoir la peau sèche, contentez-vous de lui donner un bain tous les 2 ou 3 jours. Le reste de la semaine, vous pouvez le laver à l'aide d'une débarbouillette. Vous pouvez également hydrater sa peau après le bain ou, au besoin, avec une crème de base sans parfum. Dans une baignoire en plastique pour bébé, dans un lavabo ou dans un évier bien propre, rempli de 8 cm à 12 cm d'eau (de 3 po à 5 po). La température idéale est de 37°C (98°F), ce qui équivaut à la température moyenne du corps humain. Même si vous utilisez un thermomètre, mieux vaut vérifier la température de l'eau

avec votre coude. Il ne faut jamais remplir la baignoire pendant que le bébé s'y trouve, car une hauteur brusque de la température de l'eau pourrait le brûler gravement. Il est recommandé de remplir la baignoire, de vérifier la température de l'eau, puis de placer l'enfant dedans.

### Les sages-femmes n'ont pas bénéficié de formation

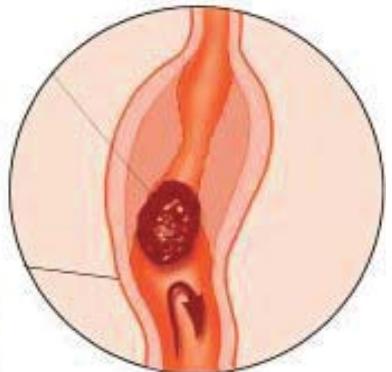
La formation continue au profit des sages-femmes est «une nécessité impérieuse» dans la mesure où elle contribue à la réussite des programmes de santé publique. Les sages-femmes n'ont pas bénéficié de formation continue et de mise à jour depuis longtemps», a tenu à dire le P<sup>r</sup> Grangaud qui s'exprimait au forum de DK NEWS. Cette situation n'est pas faite pour améliorer les prestations en matière de santé d'autant, note-t-il, que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a, à chaque fois que l'opportunité s'est présentée, relevé le «rôle important» que joue la sage-femme et la nécessité pour cette dernière de bénéficier d'une formation continue à même de lui permettre de maîtriser les divers aspects liés à son activité.

Outre les appels de l'instance onusienne au sujet du perfectionnement des sages-femmes, le P<sup>r</sup> Grangaud a insisté pour dire que «depuis 2006, il y a un manque de formation pour les sages-femmes pour avoir une meilleure prise en charge de la femme.

«Si les conditions de travail ne s'améliorent pas et que le perfectionnement continue à être relégué au second plan, il n'est pas exclu que le nombre des sages-femmes (officiellement elles sont plus de 15 000) ne soit revu à la baisse», avertit le P<sup>r</sup> Grangaud, relevant que cela contrasterait avec le nombre des naissances, qui, lui, est de 1 000 par an depuis 2010. Outre la formation continue, celui-ci aura pour mobile la définition du statut des sages-femmes, particulièrement ce qui a trait à l'évolution du plan de carrière.

# AVC les signes qui doivent alerter

Le samedi 29 octobre est la journée mondiale de l'accident vasculaire cérébral (AVC). A cette occasion, Topsanté.com revient sur l'AVC et ses symptômes d'alerte.



## 1. Qu'est-ce qu'un AVC ?

«L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est le plus souvent, causé par un caillot de sang qui bouche une artère cérébrale. Le sang ne peut alors plus passer et en conséquence, il n'apporte plus d'oxygène. Toutes les cellules que l'artère alimentait meurent donc par manque d'oxygène» explique Marie, infirmière en neurologie dans un hôpital parisien.

De ce fait, il est très important de déceler au plus vite un AVC afin que la zone touchée soit «débouchée» au plus vite, pour que les séquelles soient le moins nombreuses possible.

## 2. Les symptômes d'alerte

Si vous constatez subitement et brutalement, l'un ou plusieurs des signes suivants chez un proche, contactez très rapidement le Samu.

Au préalable, vous pouvez procéder à un rapide bilan neurologique pour détecter l'AVC et n'oubliez pas de noter

l'heure à laquelle sont survenus ce ou ces signes.

- Une hémiparésie droite ou gauche (paralysie d'un côté du corps)
  - Des troubles du langage
  - Des fourmillements ou des picotements d'un côté du corps, du visage ou d'un seul membre.
  - Une paralysie faciale
  - Un flou visuel
  - Des vertiges avec démarche ébrieuse (la personne ne marche pas droit)
  - Une douleur très intense et de façon subite à la tête.
- Ces signes peuvent apparaître à tout moment, même la nuit. Contactez très rapidement le Samu. De même, ces signes qui sont apparus subitement, peuvent disparaître dans les minutes ou les heures qui suivent. Il s'agit alors de signaux d'alerte qui doivent être pris au sérieux : contactez quand même rapidement votre médecin ou le Samu. Pour en savoir plus, notre article «Comment réagir face à un AVC ?»

## 3. Comment faire un bilan neurologique ?

- Faites lever les bras à l'horizontale de la personne pendant au moins 10 secondes. Si la personne ne bouge pas, ou peine à tenir la position alors qu'auparavant, elle en était capable, c'est qu'elle a un déficit.

- Procédez au même exercice pour ses jambes.

- Touchez l'un après l'autre, les avant-bras de la personne puis ses jambes. Si elle ne ressent pas votre main de la même façon sur les deux bras ou les jambes, c'est qu'elle souffre de troubles de la sensibilité.

- Faites parler la personne et demandez-lui de prononcer une phrase simple. Si elle s'embrouille et n'y parvient pas, c'est qu'elle souffre de troubles de la parole.

- Faites sourire la personne. Si son sourire est déformé (un seul côté ne se lève), c'est qu'elle a une paralysie faciale.

## Une nouvelle technique pour se remettre d'un AVC



Injecter un fluidifiant afin de dissoudre le caillot qui bouche l'artère cérébrale ne suffit pas toujours pour récupérer après un accident vasculaire. Une technique innovante, utilisant un dispositif mécanique, peut alors donner une nouvelle chance.

### 1. Injecter un fluidifiant

Tout faire pour que les victimes d'un accident vasculaire cérébral s'en sortent avec le moins de séquelles possible, c'est bien sûr l'objectif des médecins qui prennent en charge les AVC. Un objectif plus facile à atteindre depuis qu'il est possible de dissoudre le caillot cérébral mais qui laisse encore 30 000 personnes handicapées

chaque année. Lorsqu'une artère cérébrale se bouche, une partie du cerveau en regard meurt, une autre se trouve en souffrance.

«C'est sur celle-ci que nous tentons d'agir», explique le Dr Francis Turjman, neuroradiologue. Cette action consiste aujourd'hui à injecter, par voie intraveineuse, un médicament fluidifiant pour désagréger le caillot et ouvrir à nouveau l'artère. «Nous y parvenons une fois sur quatre, et un malade sur huit voit son état s'améliorer.»

### 2. Déloger le caillot

Aller rechercher un caillot est plus difficile sur les artères de gros calibre (le caillot est lui aussi plus gros) et impossible quatre heures et demie après l'accident. D'où l'idée de tenter autre chose.

Habitués à naviguer dans les artères cérébrales avec des petits dispositifs pour traiter les malformations, les neuroradiologues ont tenté d'aller ainsi

déloger les caillots. Par l'artère fémorale, au creux de l'aïne, ils montent jusqu'à l'artère cérébrale malade un petit tuyau muni d'une sorte d'épuisette, ou de tire-bouchon ou d'aspirateur... et redescendent avec le caillot. «De 5 à 10 mm de long, les caillots sont relativement élastiques, ce qui explique peut-être pourquoi la méthode mécanique marche parfois mieux», souligne le Dr Turjman.

### 3. Une technique en expérimentation

L'amélioration de l'état du patient se produit parfois sur la table d'opération mais le plus souvent dans les 24 heures suivantes, comme avec l'injection médicamenteuse. On sauve des personnes pour lesquelles l'injection n'avait pas suffi et on peut intervenir plus tard, jusqu'à cinq à six heures après l'accident. Cette technique nécessite des moyens plus sophistiqués, même si une anesthésie n'est pas forcément

nécessaire. Un essai thérapeutique visant à mieux définir ses indications va commencer.

Son but : démontrer qu'on permet ainsi à 15% de personnes de plus de bien s'en sortir. Réponse attendue dans deux ans.

### 4. Les signes qui doivent alerter

En cas de paralysie, même si elle a régressé en quelques minutes, de trouble de la parole, de mal de tête vraiment violent et inhabituel, il faut composer le numéro de votre wilaya (0016 pour Alger, 0035 Boumerdes...)

La meilleure prise en charge est effectuée dans les unités de soins neuro-vasculaires et commence par la réalisation d'une IRM. Cet examen permet de voir s'il s'agit bien d'un accident vasculaire cérébral et, dans ce cas, si c'est un caillot ou une hémorragie. Seuls les caillots peuvent bénéficier de ce nouveau traitement.

## AVC : 4h30 pour agir !

Face à un accident vasculaire cérébral chaque minute compte. Dès le premier symptôme, il est urgent d'appeler le Samu car le pronostic dépend de la rapidité de la prise en charge.

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Accident Vasculaire cérébral, les autorités sanitaires et les médecins se mobilisent pour mieux faire connaître les symptômes de l'AVC et pour faire comprendre au grand public qu'un AVC doit être considéré comme une urgence.

L'accident vasculaire cérébral est la 1<sup>re</sup> cause de handicap chez l'adulte : environ 500 000 personnes souffrent au quotidien des séquelles d'un AVC. «Lors d'un AVC, chaque minute est essentielle : en une heure, ce sont 120 millions de neurones qui sont perdus ! Et après 4h30 il est trop tard pour mettre en place un traitement qui revasculariserait le cerveau» explique le Dr Mathieu Zuber, chef du service de neurologie et de neuro-vasculaire du Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph. C'est ainsi que, chaque année, environ 33 000 personnes meurent d'un accident vasculaire cérébral.

### AVC : pas une minute à perdre

Face à une personne sujette à un AVC, il est, donc, urgent d'agir et d'avoir comme premier réflexe de composer le numéro de Samu de votre wilaya. «En ayant ce réflexe, le patient est alors dirigé vers l'Unité neuro-vasculaire la plus proche, qui est une unité de soins spécialisée dans la prise en charge des AVC. Dans ces unités, les bilans diagnostiques avec imagerie cérébrale permettent de traiter la personne immédiatement, sans perte de temps. Les chiffres montrent que la prise en charge d'une victime d'AVC par une unité neuro-vasculaire réduit de 30% la mortalité et la dépendance» insiste le Dr Zuber.

### Les 3 symptômes les plus fréquents sont :

- La paralysie du visage
- L'inertie d'un membre
- Un trouble de la parole

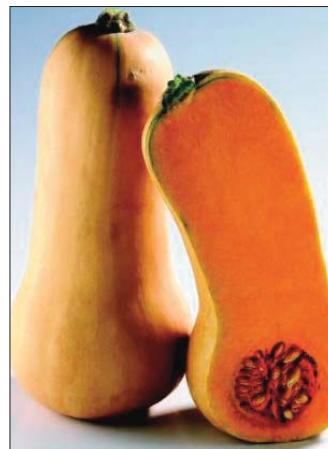
Un seul de ces signes, même s'il disparaît au bout de quelques minutes, doit vous pousser à appeler les secours.

## Le café réduirait les risques d'AVC chez les femmes

L'absorption quotidienne de café réduirait jusqu'à 25% les risques d'accident vasculaire cérébral chez les femmes, selon une étude menée par l'institut Karolinska en Suède et publiée dans le *Journal of the American Heart Association*. Menée auprès de 34 670 femmes âgées de 49 à 83 ans sur une période de dix ans, l'étude démontre les bénéfices du café sur les patientes sans antécédents de maladies cardiovasculaires. Sur les 1 680 AVC recensés, la plupart des cas absorbait moins d'une tasse par jour. La consommation minimum d'une tasse par jour suffirait à diminuer les risques d'accident vasculaire cérébral, d'infarctus cérébral et d'hémorragie méningée. Une absorption plus importante ne baîsserait pas en revanche ces risques.

# Soja, courge... découvrez les nouvelles huiles santé

Si on connaît les bienfaits des huiles de colza ou d'olive, d'autres huiles moins connues ont des vertus prometteuses. On vous fait découvrir celles de carthame, chanvre... toutes bonnes pour notre santé.



### 1. L'huile de soja : la moins chère

#### L'huile de soja, qu'est-ce que c'est ?

Le soja est une plante de la famille des légumineuses originaire de Chine et bien connue pour ses nombreuses utilisations, notamment dans le cadre d'un régime végétarien (tofu, lait de soja...). L'huile est extraite des graines de soja.

#### Les bienfaits

L'huile de soja est riche en acides gras essentiels, notamment en acide linolénique, qui jouent un rôle important dans le renouvellement des cellules du corps et du cerveau. Le rapport omégas 3 et 6 est assez équilibré.

L'huile vierge de soja aide également à prévenir le mauvais cholestérol et les maladies cardio-vasculaires : elle est riche en léchithines, connues pour leur action anticholestérol.

#### L'utilisation

L'huile de soja possède un goût assez neutre qui lui permet d'être utilisée dans de nombreuses préparations. Attention cependant : cette huile fragile ne s'emploie qu'à froid et ne doit pas être chauffée. Pensez aussi à la conserver au réfrigérateur.

### 2. L'huile de courge : riche en Oméga 6

#### L'huile de courge qu'est-ce que c'est ?

L'huile de courge est extraite des pépins de la courge, qui appartient à la famille des cucurbitacées. Potiron, citrouille, coloquinte : ces gros fruits sont des courges !

#### Les bienfaits

L'huile de pépins de courge possède une teneur élevée en oméga 6. La présence d'acides gras essentiels permet d'équilibrer l'alimentation en acides gras insaturés et polyinsaturés. Pour l'équilibre, mieux vaut cependant alterner avec une huile riche en oméga 3 comme l'huile de colza.

Les phytostérols que contient l'huile de pépins de courge seraient également utiles pour lutter contre l'hypertrophie de la prostate et les caries dentaires.

#### L'utilisation

L'huile de pépins de courge a un goût prononcé et un arôme fruité. Elle se marie à merveille avec les salades, les légumes chauds ou froids et les volailles. Evitez cependant de la chauffer : elle deviendrait amère et perdrait une partie de ses bienfaits. Si possible, conservez-la au réfrigérateur.

### 3. L'huile de carthame : pour la vitamine E

#### L'huile de carthame, qu'est-ce que c'est ?

L'huile de carthame est extraite des graines du carthame des teinturiers, une plante de la même famille que le tournesole. C'est de cette plante qu'est également extraite la carthamine, un puissant colorant jaune et rouge.

#### Les bienfaits

Riche en acides gras polyinsaturés essentiels, l'huile de carthame est une source naturelle d'oméga 6. Elle contient aussi une quantité intéressante de vitamine E.

Pour un bon équilibre, pensez à consommer l'huile de carthame en alternance avec une huile riche en oméga 3, comme l'huile de colza ou de cameline.

#### L'utilisation

Avec sa saveur douce et son goût légèrement fruité, l'huile de carthame peut être utilisée facilement, dans de nombreuses préparations. Attention cependant à ne pas la cuire : elle ne supporte pas la chaleur. Pensez aussi à la conserver au réfrigérateur.

### 4. L'huile de camelina : pour vos salades

#### L'huile de camelina, qu'est-ce que c'est ?

L'huile de camelina est une des huiles ali-

mentaires les plus anciennes ! Elle est extraite d'une plante aussi appelée lin batard ou sésame d'Allemagne, un végétal de la famille des crucifères.

#### Les bienfaits

L'huile de camelina contient une forte teneur en oméga 3. Elle est également riche en oméga 6, en vitamine E et en phytostérols. Elle favorise la régénération de la peau et contribue à la diminution des problèmes cardiovasculaires, respiratoires et osseux. C'est une huile très bien équilibrée !

#### L'utilisation

Avec son parfum proche de celui du chou, l'huile de camelina est particulièrement adaptée pour l'assaisonnement des salades variées et notamment des champignons. Il est déconseillé de la faire cuire.

### 5. L'huile de chanvre : une huile anticholestérol

#### L'huile de chanvre, qu'est-ce que c'est ?

Cette huile est extraite des graines du chanvre, une plante herbacée d'origine asiatique aussi appelée huile de chênevôtis. La matrujana provient de la même plante mais les taux de THC, la substance active du chanvre, ne sont pas les mêmes. Elle n'a donc pas de propriété stupéfiante.

#### Les bienfaits

L'huile de chanvre contient des oméga 3 et 6, à un taux équilibré ce qui en fait une huile intéressante sur le plan nutritionnel, notamment pour réguler le cholestérol et protéger l'organisme des maladies cardiovasculaires.

#### L'utilisation

Avec sa légère saveur de noisette et d'épices, cette huile est parfaite pour les assaisonnements de vos crudités, carpaccios et poissons. En revanche, elle ne doit pas être cuite : elle est très fragile.

## GUERRE INFORMATIQUE SINO-AMÉRICAINE

# Tendance à l'accalmie ?

Après le vif échange diplomatique d'il y a quelques semaines, entre le Président Obama convaincu que l'Etat chinois est derrière des attaques informatiques et les autorités de Pékin hostiles à l'unilatéralisme américain sur la gestion du cyberspace, des signes d'apaisement ressurgissent à la surface d'une actualité dense et galopante.

Par Samy YACINE

Il semble bien loin ce temps où les Américains, à leur tête Barack Obama, s'adonnaient à un «lynchage» politico-média-tique des entreprises chinoises des nouvelles technologies. Simple calcul diplomatique? Mus par l'importance des enjeux économiques? Toutes les pistes ont été explorées, en mars dernier, pour comprendre ce qui a bien pu pousser le président américain à venir sur un plateau de télévision dire tout le mal qu'il pensait de l'implication avérée, à ses yeux, des autorités chinoises dans l'orchestration de certaines attaques informatiques contre des cibles sensibles américaines. S'en est alors suivi un flot de rapports et d'indices tendant à discréditer les entreprises et les autorités chinoises, coupables de constituer une «sérieuse menace» pour les infrastructures et services sensibles des Américains. «Ce qui est nécessaire dans le cyberspace, ce n'est pas la guerre mais plutôt la réglementation et la coopération», rétorquait alors la porte-parole de la diplomatie chinoise, Hua Chunying, dans des propos mentionnés sur le site [www.01.net](http://www.01.net) qui notait également la position américaine appelant «la Chine à prendre des mesures contre le piratage informatique et l'espionnage numérique, en prévenant que la communauté internationale ne pouvait pas tolérer de telles attaques».

Le ton est ensuite monté d'un cran lorsque «l'administration Obama avait promis une réaction «vigoureuse» aux vols de secrets



industriels par des entreprises ou des pays étrangers, dans un document-cadre qui mentionnait de nombreux exemples de telles activités au profit d'entités chinoises.» La Chine a immédiatement réagi indiquant être «prête à coopérer avec les Etats-Unis pour combattre la cybercriminalité, soutenant qu'elle était également la cible de telles attaques».

Pékin a également saisi l'opportunité pour se défendre «d'avoir mis sur pied une opération de grande envergure pour voler des secrets industriels», en réponse aux accusations du rapport sénatorial américain qui se serait appuyé sur «l'identification par une société américaine de sécurité informatique d'un immeuble de la banlieue de

Shanghai depuis lequel ces attaques auraient été menées.»

Même l'Europe s'y était mise, sans trop de vigueur ni de conviction, juste du bout des lèvres, pour faire barrage aux supposées atteintes par des entreprises chinoises aux règles de la concurrence. Ainsi, l'agence Reuters rapportait les propos du commissaire européen au commerce, Karel De Gucht, qui déclare n'avoir «pas renoncé, à contrec les équipementiers télécoms chinois» et continue, dit-il de chercher «à obtenir, par la voix diplomatique, des soutiens des Etats membres en vue d'engager une action contre ZTE et Huawei pour concurrence déloyale.» Les deux industriels chinois sont accusés, selon le site [www.01.net](http://www.01.net) de bénéficier

d'aides massives à l'exportation de l'Etat chinois leur permettant de vendre aux opérateurs leurs équipements télécoms moins chers que leurs rivaux européens.» Dans l'actualité récente, pourtant, la tendance semble bien se renverser au regard de certaines informations qui parviennent tant de Pékin que de Washington. En visite officielle à Pékin, à la mi-avril, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a annoncé que les deux pays se sont «mis d'accord pour créer avec effet immédiat un groupe de travail sur la sécurité informatique». Les attaques informatiques constituent un point de divergence fondamental. «La Chine et les Etats-Unis ont décidé de créer un groupe de travail sur la sécurité informatique», a-

t-il précisé, ajoutant : « La sécurité informatique concerne tout le monde. Cela concerne les avions dans le ciel, les trains sur leurs rails, le flot de l'eau passant dans les barrages, cela concerne les réseaux de transport, les centrales électriques, le secteur financier, les banques, les transactions financières, tous les aspects des nations modernes».

De Pékin, c'est au tour de la société Huawei de faire acte de renonciation à son implantation sur le sol des Etats-Unis où de forts soupçons pèsent sur ses activités et liens avec le gouvernement chinois. Huawei a une image assez écornée auprès des autorités américaines convaincues de ses «liens avec les autorités chinoises.» Commandité par le Sénat américain, un rapport de la commission du renseignement mentionnait fin 2012 que «les technologies de Huawei, ainsi que celles de son principal concurrent chinois, ZTE, pourraient être utilisées pour saper la sécurité des Etats-Unis.» En dépit du climat hostile, les dirigeants de cette firme chinoise, par la voix de son P-DG du groupe, Guo Ping, demeuraient encore optimistes, jusqu'à une date récente, considérant «qu'un jour nous pourrons potentiellement résoudre les défis et les problèmes aux Etats-Unis.» La dernière semaine d'avril, un communiqué de la même société indiquait néanmoins que «ce marché n'est pas un élément-clé de sa stratégie dans un proche avenir» et que le groupe chinois «n'est plus intéressé par le marché américain».

S.Y.

## 2012 une année record?



Un rapport annuel de la société de sécurité informatique Symantec, dont les conclusions ont été mises en lignes sur le site [www.01.net](http://www.01.net), marque l'année 2012, comme un pic dans le domaine des attaques informatiques. «42%! C'est la croissance du nombre de cyberattaques ciblées enregistrées en 2012 dans le monde. A l'heure du tout connecté et de la mobilité, les PME, moins protégées et potentiellement portes d'entrée dans de plus grosses entreprises, en tant que sous-traitants, sont les cibles privilégiées de cet engouement des cybercriminels. Elles ont vu le nombre d'attaques ciblées les visant multipliées par trois entre 2011 et 2012», peut-on y lire.

Les administrations gouvernementales et services publics ont constitué le grand lot en 2011, alors que l'année 2012 a enregistré des attaques vers le monde industriel, notamment de la high tech et de la chimie. «Conquées pour le vol de propriété intellectuelle, ces attaques de cyberspionnage touchent de plus en plus le secteur industriel ainsi que les PME de moins de 250 salariés, qui sont la cible de 31% de ces attaques», contre 18% un an plus tôt, synthétisait Laurent Heslaut directeur des stratégies de sécurité au sein de la filiale française de l'entreprise américaine Symantec. «Les PME s'estiment

souvent à l'abri des attaques ciblées, mais les cybercriminels sont attirés par leurs coordonnées bancaires, leurs données commerciales et leur propriété intellectuelle. Leur infrastructure et leurs pratiques de sécurité sont souvent inadéquates», indiquait Symantec lors de la présentation de son rapport, selon la presse spécialisée.

## Pékin se défend

«La Chine n'a pas de soldats engagés dans la guerre électronique», déclaraient les autorités chinoises fin février suite aux accusations du rapport de la commission sénatoriale américaine dit rapport de Mandiant.

Le communiqué de Pékin indiquait que «comme d'autres pays, la Chine fait aussi face à de sérieuses menaces de cyber attaques [...]. Le site du ministère de la Défense et le site China Military Online ont été attaqués par des hackers étrangers environ 144 000 fois par mois en 2012, avec 62,9% de ces attaques provenant d'adresses IP



américaines». Le colonel Geng Yansheng, directeur de l'information du ministère de la Défense chinois, a pour sa part estimé, selon le site [www.01.net](http://www.01.net), que le rapport américain «n'est ni respectueux des faits», arguant que «la loi chinoise interdit toute activité qui sape la sécurité d'Internet, y compris les attaques de hackers, et l'armée populaire de libération n'a jamais soutenu aucune activité de hackers».

## LE PATRIMOINE DES AURÈS

**Si beau au bout de l'objectif**

**Le patrimoine des Aurès dévoile depuis samedi toutes sa richesse et sa diversité à travers une exposition de photographies prises dans le pays profond chaoui, ornant le grand espace de la salle de l'Assihar, prêtée pour la circonstance jusqu'au 10 mai prochain.**

Un nombre important de visiteurs est venu découvrir à travers un voyage passionnant proposé par l'artiste Kais Djilali, les visages multiples de cette région mythique du pays à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine.

Placée sous le thème "Aurès : patrimoine, mémoire et résistance", cette exposition est initiée conjointement par l'association des "Amis d'Imedghassen" et la Direction de la culture de la wilaya de Batna.

Une cinquantaine de photographies, fruit des déambulations du photographe à travers l'Aurès profond, donnent à admirer des images qui donnent la mesure du caractère pittoresque des paysages de cette région. Une flânerie par laquelle l'artiste a cherché à transcender l'espace, à abolir la barrière du temps pour mettre, au premier plan, le reflet de la riche culture dans cette terre généreuse et altière.

Des photographies représentant le patrimoine culturel matériel de la région sont exposées, à l'instar des



ruines romaines de l'antique Lambae-sis (aujourd'hui Tazoult), le théâtre de la ville romaine de Timgad, le tombeau d'Imedghassen, des vues des "balcons" de Ghoufi, ainsi que des photos décrivant les parcs naturels superbement mis en valeur, à l'instar du bassin naturel d'Amantane.

Cette exposition comporte également des photographies mettant en valeur l'architecture locale, l'artisanat, l'habillement traditionnel et les us et coutumes de la région des Aurès. Les visiteurs peuvent ainsi admirer des fêtes villageoises, les places de marchés et les maisons traditionnelles comme celles de Tigherghar, de T'kout, de Bouzina et la Zaouia d'El Kantara. "C'est une occasion aussi, pour les visiteurs, de découvrir l'art

photographique qui est une invitation à mener une méditation sur l'importance de la mémoire visuelle à travers des scènes inspirées du quotidien auréen", explique Kais Djilali.

Il s'agit aussi d'une manifestation destinée à "titiller" la mémoire des anciens et à faire découvrir aux plus jeunes la spécificité esthétique de la région en dévoilant la diversité et la richesse du patrimoine des Aurès et en mettant en exergue les potentialités touristiques et culturelles à travers la photo, souligne, de son côté, Azeddine Guerfi, président de l'association des "Amis d'Imedghassen", pour qui "il faut exploiter l'art de la photographie comme moyen de sensibiliser le public à l'importance de la protection du patrimoine".

## TIPASA

**Un salon national de l'habit et des fêtes traditionnelles à Koléa**

Le public de Koléa (Tipasa) est convié à partir d'hier à la découverte des divers us et coutumes des régions algériennes en matière de cérémonies festives, grâce à un Salon national de l'habit et des fêtes traditionnelles qui réunira 13 wilayas du pays.

Inscrit au titre de la célébration du cinquantième de l'Indépendance nationale et du mois du patrimoine, cet événement culturel, qui se poursuivra jusqu'au 3 mai prochain, sera abrité par la maison de la culture Mohamed-Aroua de Koléa.

Selon le programme de la direction culturelle de la wilaya de Tipasa, initiatrice de la manifestation, la première journée de ce salon donnera lieu à des exhibitions folkloriques des troupes participantes, avant l'inauguration d'une exposition sur l'habit traditionnel algérien, puis la

célébration, à la maison de la Culture, du cérémonial des mariages traditionnels dans trois régions phares du pays, à savoir Tizi-Ouzou, Tamanrasset et Tlemcen.

D'autres cérémonies de mariage seront présentées tout au long de la durée du salon qui offrira l'opportunité unique pour le public visiteur de découvrir la richesse du patrimoine immatériel des autres wilayas participantes, dont Batna, Mostaganem, Sétif, Djelfa, Alger et Constantine. Les fêtes mythiques de Tipasa, Béchar et Boussaâda clôtureront ce salon.

Des visites touristiques vers les sites et monuments historiques de Tipasa, dont le musée de Chercell, le mausolée royal de Maurétanie et les ruines romaines sont prévues au profit des participants à ce salon, indiquent les organisateurs.

## MONDE ARABE

**La préservation et la gestion du patrimoine en débat à l'Iesco**

Un séminaire international placé sous le thème "La protection du patrimoine et la gestion participative des politiques culturelles" dans le monde arabe se tient depuis vendredi à Chefchaouen (nord du Maroc), à l'initiative de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Iesco) dont le siège est à Rabat. Selon les organisateurs, cette rencontre vise à faire connaître les aspects culturels, sociaux et de développement du patrimoine en tant qu'héritage humain partagé et à sensibiliser les acteurs associatifs et institutionnels actifs dans le domaine culturel aux nouveaux concepts de protection du patrimoine et de gestion participative des



politiques culturelles. Le représentant de l'Iesco, Abdelaziz Saleh Salem, a indiqué à l'ouverture de cette manifestation à laquelle prennent part des experts de plusieurs pays arabes que l'objectif de ce séminaire est de définir la notion du patrimoine comme por-

teur d'héritage culturel et artistique et de chercher des points communs aux politiques éducatives, culturelles et scientifiques arabes. La gestion participative du patrimoine permet de préserver la mémoire commune et renforcer l'intégration des as-

pects économique et culturel dans le processus de développement durable, a-t-il notamment souligné.

Le "Patrimoine nouveau", la "Promotion du tourisme culturel", le "Développement durable", l'"Ouverture sur l'environnement", l'"Investissement dans le patrimoine", l'"Utilisation des technologies de communication" et la "Gestion participative" sont les principaux sujets au menu de cette rencontre qui a pris fin hier.

APS

## PERSONNES AGÉES

**Messaouda Djenhi, 113 ans, honorée à Mila**

Mme Messaouda Djenhi, une résidente de Garem-Gouga dont l'âge s'écrit avec trois chiffres depuis plus d'une décennie (113 ans), est sous les feux de la rampe dans le vieux Mila à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes âgées.

Avec cette doyenne qui conserve toutes ses facultés, 28 autres personnes âgées de cent ans et plus, la plupart des femmes venant de différentes régions de la wilaya de Mila, étaient invitées par la Direction de l'Action sociale qui les a rassemblées pour la première fois.

Mme Djenhi qui a perdu ses six enfants, se souvient de sa vie dans les campagnes de Garem où elle a affronté les épreuves de la guerre de Libération nationale, une époque qu'elle évoque encore, parfois avec une pointe de nostalgie. Au cours de cet hommage célébré à Mila, avec la participation de la troupe locale Malouf Ennour, en présence d'un public nombreux et des autorités locales, d'aucuns se sont demandé quel pouvait être le secret de la longévité de nombreuses personnes dans cette région.

D'autres centenaires sont venus de la commune de Benyahia-Abderrahmane, de Telghma et d'Ahmed-Rachedi d'où sont venues Khoudja Benmessaoud, Messaouda Ouarzaïgui et Fatima Oukhmis.

Selon Mme Samia Kouah, directrice de l'Action sociale, les personnes âgées ont constamment besoin d'efforts pour l'accompagnement et l'aide de la part de leurs familles, ainsi que des autorités publiques à travers la direction de l'Action sociale et les associations.

## ALGÉRIE - FRANCE - HISTOIRE

**Taleb Abderrahmane, guillotiné le 24 avril 1958, nouvel ouvrage de l'historien Mohamed Rebah**

"Taleb Abderrahmane, guillotiné le 24 avril 1958", un ouvrage de 100 pages signé par le chercheur en histoire, Mohamed Rebah, a fait l'objet hier à la librairie "Kali-met" d'une vente-dédicace.

Par aux éditions Apic, l'ouvrage est un portrait écrit sur la base de témoignages directs et parfois inédits. Il retrace le chemin parcouru par Taleb Abderrahmane, le "chimiste" de la bataille d'Alger, dont l'engagement pour l'indépendance de son pays a été sans limite", a indiqué à l'APS l'auteur de cet ouvrage.

Il a également expliqué que le portrait de Taleb Abderrahmane, reflète un symbole de cette jeunesse studieuse et travailleuse et qui a lutté pour l'indépendance de l'Algérie.

"Ce livre brise un peu le silence sur les héros de notre révolution et nous restitue une des plus belles pages de notre histoire que nous pouvons offrir comme mémoire à nos enfants", a-t-il ajouté.

Economiste de formation, Mohamed Rebah a été militant de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OC-FLN, 1956-1962). Il fut détenu politique des camps de concentration dans plusieurs régions du pays. Auteur "des Chemins et des Hommes", il prépare un ouvrage sur les camps de regroupement de Chercell (1958-1962) en collaboration avec une équipe de chercheurs de la région.

**SELON UN BILAN DE LA SÛRETÉ NATIONALE**  
**11 morts et 356 blessés en une semaine**

Onze personnes ont trouvé la mort et 356 autres ont été blessées dans 291 accidents de la route survenus dans des zones urbaines durant la période allant du 16 au 22 avril 2013, a indiqué hier un bilan des services de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

La wilaya de Sétif arrive en tête avec 28 accidents, suivie de la wilaya de Jijel avec 17 accidents et de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj avec 15 accidents.

Par rapport à la période précédente, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+2) et d'une baisse du nombre de blessés (-4). Le nombre de morts est resté le même. L'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non-respect de la priorité sont les principales causes de ces accidents, a précisé la même source.

**AÏN DEFLA**  
**2 morts et 3 blessés dans un accident de la circulation près de Khémis-Miliana**

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et trois (3) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi en fin d'après-midi sur la RN 4, près de Khémis-Miliana (Aïn Defla), a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile.

Alors qu'ils réparaient l'une des roues de leur camion, tombé en panne au lieu-dit "Arioua", les deux occupants de ce dernier ont été surpris par un véhicule particulier, lequel, en dérapant, les a touchés de plein fouet, causant leur décès, a précisé la même source.

Les trois personnes qui étaient à bord du véhicule ont été toutes blessées, a souligné la même source. Les dépourvues des personnes décédées ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Khémis Miliana dont le service des urgences a également reçu les personnes blessées, a signalé la même source.

**GHARDAÏA**  
**Un mort et 3 blessées dans un accident de la route au sud de la ville**

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu samedi au sud-ouest d'El Menaa, à 380 km du chef-lieu de wilaya (Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la RN51, reliant la wilaya de Ghardaïa à celle d'Adrar, à 110 km au sud-ouest d'El Menaa, lorsque le véhicule transportant les victimes a dérapé avant de faire plusieurs tonneaux et finir sa course folle en dehors de la chaussée, faisant un mort et trois blessés, a expliqué le directeur de wilaya de la Protection civile.

Le corps de la victime, âgée de 24 ans, décédé sur place ainsi que les trois blessés de cet accident ont été évacuées vers l'hôpital Mohamed Chaâbani d'El Menaa. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de ce drame.

**SÉISME**  
**Un tremblement de terre de 2,7 à Bordj El Kiffan**

Un tremblement de terre d'une magnitude de 2,7 sur l'échelle de Richter a eu lieu samedi soir à 23h49 (heure locale) à Bordj El Kifan (Algier), a annoncé hier un communiqué du Centre de recherches en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du séisme a été localisé à 4 km au sud-est de Bordj El Kifan (Wilaya d'Algier), précise la même source.

**BAB EZZOUAR**  
**Aveuglé par la jalousie, il poignarde son épouse**

**A.Ferrag**

**Samira, 27 ans, blonde, aux yeux bleus, était une droguée qui se prostituait, elle a été poignardée à mort, son corps a été enveloppé dans un grand sac-poubelle et jeté dans un endroit isolé.**

La police a enquêté durant près de 2 mois pour retrouver Mohamed accusé d'avoir tué sa femme Samira.

Mohamed aimait sa femme plus que tout au monde, sans se douter un seul instant que cette dernière se prostituait.

Durant deux ans, Mohamed n'en savait rien. Elle en est arrivée à recevoir ses nombreux clients, à la maison, en l'absence de son mari. Nombreux étaient les clients qui ne se protégeaient pas, avec tous les risques de contracter des « maladies » sexuellement transmissibles.

Un jour que Samira est dans l'apartement avec un homme, son mari Mohamed arrive et, sans ouvrir la porte de la chambre, devine la nature des bruits.

Comme un fou, il pousse la porte, et en une fraction de seconde, le cerveau de Mohamed « filme » la scène terrible qui se déroule sous ses yeux dans son lit, il est comme fou, le choc est trop grand pour lui, il se rend à la cuisine et revient avec un couteau.

Mohamed, aveuglé par la colère, poignarde à mort sa femme et enveloppe son corps dans un grand sac poubelle qu'il jeta dans un endroit isolé avant de prendre la fuite.

Mohamed, arrêté par les éléments



de la police judiciaire est inculpé d'homicide volontaire,

Il ne change rien à sa déclaration devant le juge d'instruction.

Le jour du procès, l'affaire est jugée en session criminelle, en ce mois d'avril 2013, au tribunal d'Alger, le prévenu s'appelle Mohamed, c'est un jeune homme de 36 ans, grand, brun, cheveux noirs, yeux bridés, le regard candide, il répond aux questions des juges et avocats.

Introduit en appel alors que l'accusé était debout derrière la barre pour plaider sa cause, des cris ont retenti parmi l'assistance nombreuse venue assister à ce procès. Il reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindre détails.

L'accusé déclare : « Je lui faisais confiance et elle se prostituait, je n'étais plus maître de mes gestes, tout se brouillaient et ma tête me faisait terriblement mal, il répète les mêmes phrases ne faisant aucun effort pour dissimuler la haine que lui inspirait sa

femme. Pour son dernier mot, Mohamed dira qu'il met son sort entre les mains de la justice.

Le rapport de l'expertise médicale ne fait mention d'aucune maladie mentale ou autre.

Le représentant du ministère public, après une longue reprise des faits tels que rapportés sur l'arrêt de renvoi, rappellera les peines réservées à un tel délit relevant d'un acte criminel et auquel l'article 395 réserve la peine de mort.

L'avocat de la défense, dans sa plaidoirie, reviendra longuement sur les moments difficiles qu'a traversés l'accusé, et plaide les circonstances atténuantes.

Après délibérations, le président fera lecture de l'enquête sociale de l'accusé qui n'a aucun passé judiciaire et qui a grandi et vécu dans un monde sans histoires, bénéficiant ainsi de toutes les circonstances atténuantes, Mohamed fut condamné à une peine de 15 ans de prison ferme.

**TIZI-OUZOU**  
**La RN12 fermée par les transporteurs**

**K.N.A**

Les transporteurs de voyageurs desservant la ligne Oued Aïssi-Tizi-Ouzou ont fermé hier dans la matinée la RN12 qui traverse la wilaya d'est en ouest. Cette action fut décidée par leur collectif afin de protester contre la décision de la direction concernée de leur interdire l'accès à l'ancien arrêt de bus situé à proximité de l'ancienne gare routière inter-

wilayas. Par ailleurs, il est à signaler que cette action a provoqué d'énormes désagréments à la population durant toute la journée d'hier.

Des embouteillages monstrueux se sont formés en effet à proximité du lieu où les protestataires ont fermé la route. Le blocage de la circulation à ce niveau a d'ailleurs contraint beaucoup d'usagers à faire le détour par Ouaguenoun. Ce qui n'a pas aidé toutefois à désaturer la circulation.

**NIGER**

**3 blessés lors d'une manifestation pour réclamer des emplois sur les champs pétroliers**

Trois manifestants ont été blessés par balles samedi à Diffa, dans l'est du Niger, lors d'un affrontement entre les forces de l'ordre et des habitants qui réclamaient des emplois sur les champs pétroliers de la région, selon des sources concordantes.

Trois manifestants ont été blessés par balles samedi à Diffa au cours d'un affrontement entre les forces de l'ordre et des jeunes qui protestent contre le non-recrutement des locaux sur les puits pétroliers, a déclaré un correspondant de la radio privée Anfani.

Une source hospitalière a confirmé à l'agence France PRESSE que trois personnes ont été blessées par balles. "La tension était déjà vive il y a trois jours et les choses se sont dégradées cet après-midi", a-t-elle souligné.

Les blessés ont été hospitalisés et "une dizaine" de manifestants ont été arrêtés et écroués, a indiqué Anfani. Selon la radio, un véhicule de la police



a été incendié par la foule et des voitures de la China National Petroleum Corp (CNPC), la compagnie publique chinoise exploitant le pétrole dans la zone, ont été "totalement saccagées".

Des renforts de forces de l'ordre ont été envoyés à Diffa depuis Zinder (centre-est), la région voisine. Selon une source aéroportuaire, le Premier ministre Brigi Rafini est arrivé samedi soir sur place. Le Niger, qui est l'un

APS

## Programme du lundi 29 Avril 2013



07h15 Sabah El-Khir - Télé-matin  
09h00 Emission Saidati  
10h00 El mousaedoune el djaoua-loune - Programme pour enfants  
10h30 Asrar laila - Programme pour enfants  
10h45 Moughamarat Dalila Wa El-Ziaabq - Feuilleton  
11h30 Rahala Maâ National Geographic - Documentaire  
12h30 Azehar wa hikayat - Documentaire  
13h00 Journal télévisé (2eme édition)  
13h30 Maoussim El-Matar - Feuilleton  
15h00 Mahla di El Achia  
16h50 El-Djazair tarikh wa hadhara - Programme pour enfants  
17h30 Moutaa el maïda  
18h00 Journal télévisé (édition Ama-zigh)  
18h20 Taqdar tarbah  
19h00 Zamane el barekhouthe - Feuilleton  
20h00 Journal télévisé  
20h45 50 sena 50 imraa - Emission  
21h00 El baidh ...hikayat intisar - Documentaire  
21h30 Saât riyadha  
22h30 Safar fi kalimat  
23h30 Variété  
ooohoo Journal télévisé



12h00 Journal  
12h40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie  
12h50 Météo  
12h55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental  
13h55 Confessions d'une star - Téléfilm dramatique  
15h35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité  
16h25 Bienvenue chez nous - Jeu  
17h20 Une famille en or - Jeu  
18h05 Money Drop - Jeu  
18h50 Nos chers voisins - Série humoristique  
18h55 Météo  
19h00 Journal  
19h30 Mon assiette santé - Magazine de services  
19h35 Météo  
19h49 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour  
21h40 New York Unité Spéciale - Série policière  
22h30 New York Unité Spéciale - Série policière



12h00 Journal  
12h49 Météo 2  
12h50 Consomag - Magazine du consommateur  
13h00 Toute une histoire - Magazine de société  
14h10 Comment ça va bien ! - Magazine de services  
15h05 Le tourbillon de l'amour - Série sentimentale  
15h59 Côté Match - Multisports  
16h00 Le jour où tout a basculé - Magazine de société  
16h20 Par amour - Magazine de société  
16h48 CD'aujourd'hui - Variétés  
16h50 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour  
17h40 Mot de passe - Jeu

18h25 Météo 2  
18h30 N'oubliez pas les paroles - Jeu  
19h00 Journal  
19h40 Tirage du Loto - Loterie  
19h44 Météo 2  
20h25 D'art d'art - Magazine culturel  
20h30 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires - Série policière  
21h10 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires - Série policière



11h55 Météo à la carte - Magazine de découvertes  
12h50 Si près de chez vous - Magazine de société  
13h15 Keno - Loterie  
13h25 Louis la Brocante - Téléfilm dramatique  
15h05 Des chiffres et des lettres - Jeu  
15h45 Harry - Jeu  
16h20 Un livre, un jour - Magazine littéraire  
16h30 Slam - Jeu  
17h10 Questions pour un champion - Jeu  
17h55 Objectif indépendance - Magazine de services  
18h00 19/20 : Journal régional  
18h18 19/20 : Edition locale  
18h30 19/20 : Journal national  
18h58 Météo  
19h00 Tout le sport - Multisports  
19h10 Et si on changeait le monde - Magazine de services  
19h15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste  
21h30 Météo  
21h32 Parlons passion - Magazine de services  
21h35 Grand Soir 3  
22h40 Au nom de la race et de la science - Histoire



11h45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité  
12h00 Le silence des ombres - Thriller  
14h50 Pythagorasaurus - Court métrage  
14h55 L'intégrale du zapping - Divertissement  
15h25 Contrebande - Thriller  
17h15 Les Simpson - Série d'animation  
17h45 Le JT  
18h05 Le grand journal - Talk show  
19h05 Le petit journal - Divertissement  
19h30 Le grand journal, la suite - Talk show  
20h50 [MI-5] - Série d'action  
21h45 Spécial investigation - Magazine d'information  
22h40 L'œil de Links - Magazine du multimédia



11h45 Le 12.45  
12h05 Scènes de ménages - Série humoristique  
12h40 Météo  
12h42 Astuces de chef - Magazine culinaire  
12h45 Partitions amoureuses - Téléfilm sentimental  
14h45 Le voyage d'une vie - Téléfilm sentimental  
16h35 Un dîner presque parfait - Jeu  
17h45 100 % mag - Magazine d'information  
18h40 Météo  
18h45 Le 19.45  
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique  
22h50 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire

### La sélection



19h50

#### Joséphine, ange gardien - Téléfilm sentimental de Pascal Heylbroeck



Un bébé tombé du ciel - Durée : 1h50mn  
Avec : Mimie Mathey, Victoria Grosbois, Elisa Servier, Sophie Mounicot, Julien Florencic, Marianne Epin, Michèle Garcia, Elodie Fontan, Luc Battiston, Samuel Cahuz Rémy Roubakha, Jennifer Bokobza Pour sa nouvelle mission, Joséphine est envoyée auprès d'Amandine, un bébé. Elle comprend bien vite qu'elle est là pour aider Charlotte, la jeune mère, à faire face. Car éduquer un enfant, tout en travaillant et en faisant des études, est loin d'être facile. Joséphine voit arriver une assistante sociale qui s'inquiète des conditions dans lesquelles Amandine est élevée et réalise le caractère urgent de sa mission. Elle aide d'abord Charlotte à cesser de mentir à tout le monde : la jeune femme doit ainsi parler à Jérémie, le père d'Amandine, à qui elle n'a jamais révélé qu'il avait un enfant. Elle est toujours amoureuse du jeune homme...



19h45

#### The Closer : L.A. enquêtes prioritaires - Série policière



Durée : 40mn

Sept cadavres sont retrouvés dans la maison d'Anthoine Decker, célèbre propriétaire d'un label de rap. Parmi les victimes : la star du rap Christopher Brooks, alias «C-Game», son manager Kevin, deux call-girls et trois gardes du corps. S'agit-il d'un règlement de compte entre gangs rivaux, qui aurait viré à la catastrophe ? Les enquêteurs découvrent que Decker a rejoint les rangs des «Crips», un gang spécialisé dans le racket et le trafic de drogue. En revanche, le sergent Gabriel est persuadé que les frères Brooks, Kevin et Christopher, n'appartenaient à aucun gang. Selon lui, les deux garçons, bardés de diplômes, n'avaient rien à se reprocher...



19h45

#### Sur l'autoroute du soleil - Société de Vincent Dupouy, Lionel Langlade



Durée : 1h45mn

La France possède le 4e réseau routier du monde, avec ses 10 000 kilomètres de bitume qu'empruntent chaque année près de 130 millions d'automobilistes. Près de 16 000 salariés sont mobilisés 24h/24 pour assurer à la fois le confort et la sécurité des voyageurs. La plus emblématique des autoroutes françaises reste l'A7, un long ruban de 320 kilomètres qui traverse le sud du pays, surnommée l'autoroute du soleil et très fréquentée par les vacanciers. Hormis les quelques pauses effectuées en cours de route sur les aires aménagées, l'autoroute reste un univers inconnu, que les voyageurs aperçoivent en vitesse depuis leurs voitures. Pendant tout un été, des caméras ont été installées le long de l'A7 et ont filmé le quotidien de ceux qui veillent à son fonctionnement et qui inventent l'autoroute de demain.



19h55

#### [MI-5] - Série d'action

Le cœur a ses raisons - Episode 1/6 - Saison 10  
Durée : 55mn  
Deux mois après avoir vendu un secret d'Etat pour sauver Ruth Evershed, Harry Pearce est toujours sur la sellette. Relevant de ses fonctions, l'agent attend qu'un tribunal décide de son avenir au MI-5. Mais les circonstances vont précipiter son retour. Provisoirement intégré par le ministre de l'Intérieur, Harry apprend que ce dernier a secrètement convié son homologue russe Ilya Gavrik, qu'il connaît de longue date, pour négocier un partenariat stratégique à l'insu des Etats-Unis. Dans le même temps, un ancien collègue d'Harry durant la Guerre froide est retrouvé assassiné. L'agent va devoir faire face à certains fantômes du passé...



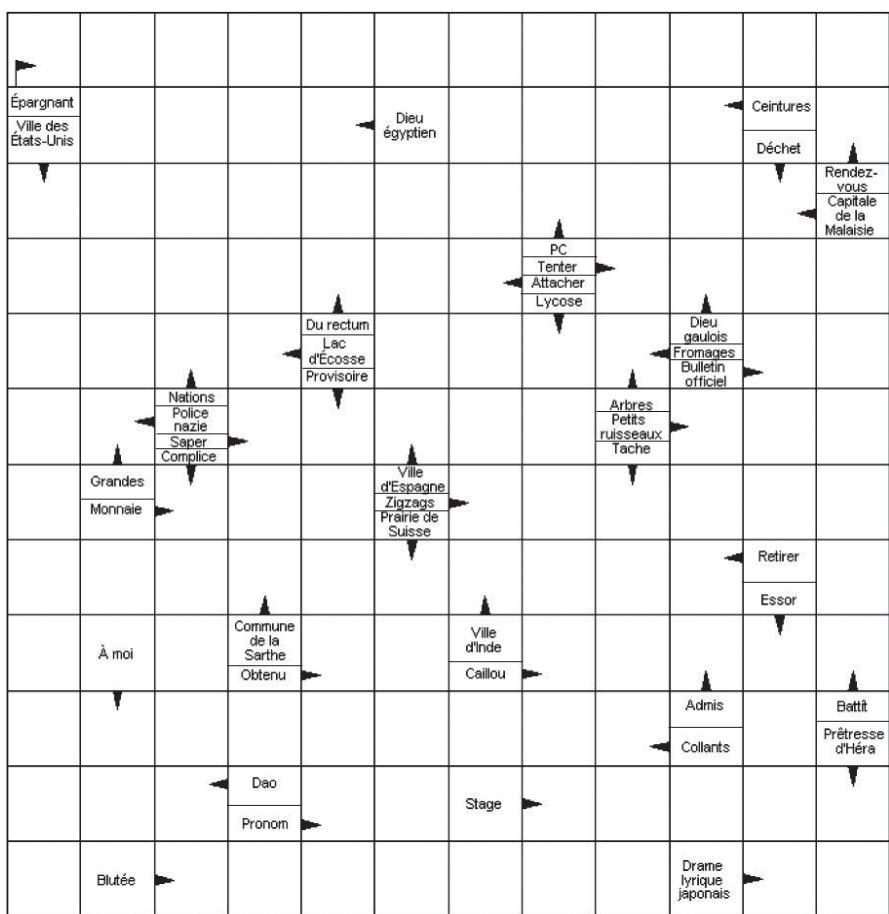
19h50

#### Top chef - Téléréalité



Episode 13 : la finale - Durée : 3h00mn  
Sur le parvis de la Défense et sous la pluie, les trois candidats tentent de séduire les employés du quartier avec une cuisine de rue. A bord d'un camion ambulant, chacun doit revisiter le hamburger, la pizza et le croque-monsieur en version gastronomique. Le face-à-face final se déroule au Trianon Palace, à Versailles. Dans cet endroit prestigieux, les deux derniers prétendants au titre concoctent un menu d'exception pour cent bénévoles de la Croix-Rouge, qui traînent au quotidien pour subvenir aux besoins alimentaires des familles démunies. Les finalistes choisissent parmi les anciens candidats de la saison ceux qui formeront leur brigade.

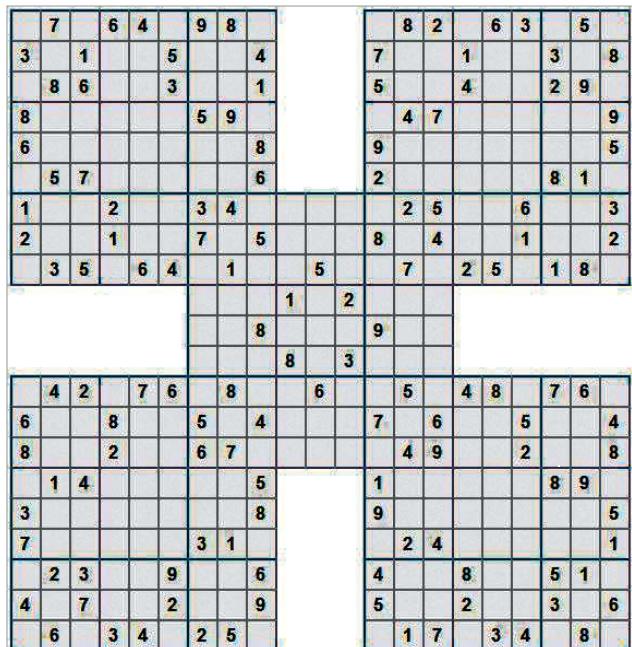
## Mots fléchés n°259



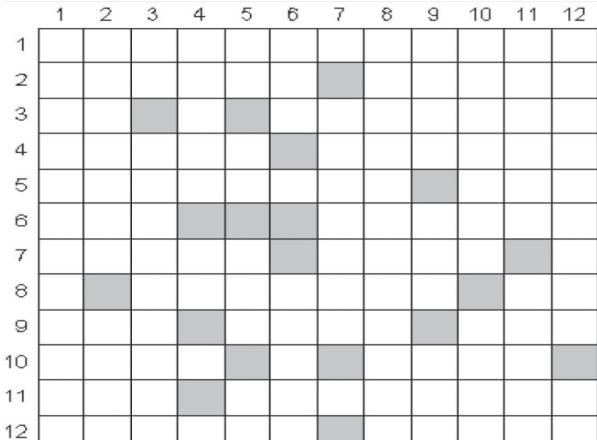
## Samuraï-sudoku n°259

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°259



## Horizontalement:

1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie, II. Solution - Ecrivain français
11. Coupée - Haler
12. Caches qqch - Infinitif

## Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

VO VINAM VIET VO DAO

# Plus de 700 athlètes à un stage national à Tizi Ouzou

Plus de 700 athlètes en Vo vinam viet vo dao, dont 500 filles, prennent part, depuis samedi, à un stage national de formation au niveau de la salle omnisports Saïd Tazrout de la ville de Tizi Ouzou.

Ce stage, dont l'encadrement est assuré par maître Ait Abdelmalek Larbi, profitera aux athlètes de 7 wilayas du pays, a indiqué à l'APS le président de la ligue d'arts martiaux de Tizi Ouzou, M. Mohamed Saïd Methahri.

La matinée devait être réservée aux catégories écoles, poussins et juniors, tandis que des cours techniques sont prévus au profit des entraîneurs et athlètes de haut niveau, durant l'après-midi, a-t-il ajouté. La Ligue d'arts martiaux de Tizi Ouzou compte une centaine de clubs amateurs, pratiquant 12 sports de combat, dont 30 clubs sont spécialisés en Vo vinam viet vo dao, est-il signalé.



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE VOLLEY-BALL (MESSIEURS)

## Sfax remporte le trophée aux dépens de l'ES Tunis

Les volleyeurs tunisiens du CS Sfax ont remporté le championnat d'Afrique des clubs champions (messieurs) qui a pris fin samedi soir en Libye en battant leurs compatriotes de l'Espérance Tunis 3 sets à 2 (23-25, 25-22, 15-25, 29-27, 15-12), en finale disputée à Tripoli.

Il s'agit du 6<sup>e</sup> sacre dans cette compétition pour Sfax après ceux de 1985, 1986, 1989, 1999 et 2005. L'équipe tunisienne représentera le continent africain à la 32<sup>e</sup> édition de la coupe du



Monde des clubs prévu du 15 au 20 octobre 2013 au Brésil. La médaille de bronze est revenue aux Libyens du Ahly Tripoli qui ont battu lors de la «petite finale», samedi à Tripoli, les Kenyans de Prisons 3 à 0 (25-17, 26-24, 25-16). Les volleyeurs algériens du NR Bordj Bou Arréridj ont terminé à la 9<sup>e</sup> place de ce 32<sup>e</sup> championnat d'Afrique après leur victoire sur les Nigérians de Delta Spikers par 3 sets à 0 (25-15, 25-17, 25-12), vendredi soir en match de classement.

HANDBALL/COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE (DAMES)

## Petro Atletico remporte le trophée

La formation angolaise de Petro Atletico a remporté la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball (dames) en battant, en finale, l'équipe congolaise de l'Inter Club 37 à 32. La finale (messieurs) se déroule, en ce moment, entre l'AS Hammamet (Tunisie) et Al-Ahly d'Egypte. L'équipe algérienne de la JSE Skikda (messieurs) s'est contentée de la 7<sup>e</sup> place dans cette compétition après sa victoire sur son homologue camerounaise de FAP sur le score de 36 à 22, vendredi soir en match de classement.

**RÉSULTAT:**

Les résultats des finales du 29<sup>e</sup> Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball (messieurs et dames), disputées samedi à Hammamet (Tunisie), rem-

portées par les Egyptiens d'Al Ahly et les Angolaises de Petro Atlético.

**MESSIEURS**

Al Ahly (EGY) - AS Hammamet (TUN)  
31 - 18

**DAMES**

Petro Atletico (tenant/ANG) - Inter Club (CGO) 37 - 32.

**Classement final**

Le classement final de la 29<sup>e</sup> coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes de handball qui a pris fin samedi en Tunisie avec le sacre des Egyptiens d'Al-Ahly du Caire (messieurs) et les Angolaises de Petro Atletico (dames) :

**MESSIEURS:**

1. Al Ahly (Egypte)
2. AS Hammamet (Tunisie)

3. ES Sahel (Tunisie)

4. Niger United (Nigeria)

5. Ittihad (Libye)

6. Salinas (Gabon)

7. JSE Skikda (Algérie)

8. FAP (Cameroun)

9. JSK (RD Congo)

10. Munisport (Congo)

11. Benghazi (Libye)

12. US Guinée (Guinée)

13. Intwari (Burundi)

**DAMES:**

1. Petro Atletico de Luanda (Angola)

2. Inter Club (Congo)

3. Héritage (RD Congo)

4. FAP (Cameroun)

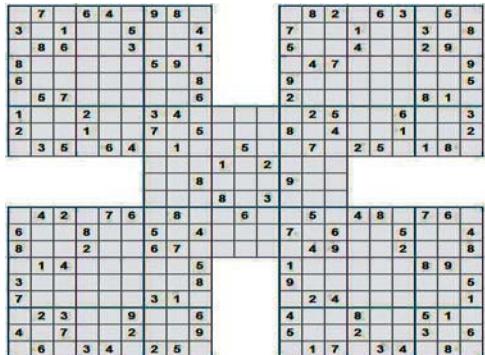
5. Africa Sports (Côte d'Ivoire)

6. Ariana (Tunisie)

7. Phoenix (Gabon)

8. AS Tazarka (Tunisie)

9. HBC Gdyel (Algérie).

**Solution Samurai-sudoku N°258****Solution Mots Croisés N°258**

HENRICHEN  
ABOULIE■AREU  
BESTIALES■AM  
IN■O■■INSANE  
LIESSE■VENTS  
IENISSEI■SIC  
TR■D■THERESE  
ASPET■OUI■EN  
T■I■IONS■ARC  
INSPECTEUR■E  
OISON■E■RMI■  
■NEUSKERIENS

**Solution Mots Fléchés N°258**

FLEURDELISES  
OURSE■BALCON  
NEGOCIATION■  
CU■NY■UT■P■R  
IRASCIBILITE  
E■D■LOIS.ERE  
RIVIERE■B■AL  
ENEEL■GSTAAD■  
MAR■BA■ENNUI  
ERBIL■ARC■IL  
NIECES■N■PRE  
T■SIDATIQUES

LIGUE 1 (MISE À JOUR DE LA 26<sup>E</sup> JOURNÉE)

# L'ES Sétif y est presque, l'USMH accrochée



**L'ES Sétif, large vainqueur de l'ASO Chlef (4-1) samedi lors de mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de Ligue 1, a fait un grand pas vers une nouvelle consécration, tandis que l'un de ses poursuivants directs, l'USM El Harrach, a été tenue en échec par la JSM Béjaïa (1-1).**

Les Sétifiens qui restaient sur trois défaites de rang, toutes compétitions confondues, ont renoué avec le succès en étrillant l'ASO Chlef sur le score de 3 à 0. Des buts de Ferrahi, Madouni en première période et d'international Aoudia sur penalty et Nadjî en seconde mi-temps ont permis aux protégés de Velud de signer leur 17<sup>e</sup> victoire de la saison et de porter à huit points leur

avance sur le MC Alger et l'USMH à quatre journées de l'épilogue. De son côté, l'USM El Harrach, en baisse de régime depuis quelques semaines, a manqué une belle occasion de s'emparer de la deuxième place après le nul concédé à domicile face à la JSM Béjaïa (1-1). Les visiteurs ont mené au score jusqu'à la 85<sup>e</sup> minute de la partie grâce à Bangoura (44') avant que Boumedjah ne remette les pendules à l'heure à cinq minutes de la fin du match marqué par plusieurs arrêts de jeu.

Les Harrachis rejoignent le MC Alger à la seconde place avec 47 points à huit longueurs du leader. La lutte s'annonce acharnée entre les deux clubs algérois pour la place de dauphin synonyme de participation à la Ligue

des champions d'Afrique l'année prochaine. Le troisième match au programme de cette mise à jour du calendrier entre l'USM Alger et la JS Saoura n'a pas connu de vainqueur. Une contre-performance pour les Usmites qui ont aligné à l'occasion une équipe constituée des remplaçants et des joueurs espoirs, les titulaires ont été ménagés en prévision de la finale de la coupe d'Algérie contre le MC Alger mercredi prochain au stade 5-Juillet.

## Résultats des matches en retard

	USM Harrach - JSM Béjaïa	1-1
	ES Sétif - ASO Chlef	4-1
	USM Alger - JS Saoura	0-0

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	55	26
2. MC Alger	47	26
- USM El-Harrach	47	26
4. CS Constantine	42	26
- USM Alger	42	26
6. CR Belouizdad	38	26
7. JS Kabylie	36	26
8. JS Saoura	34	26
- JSM Béjaïa	34	26
10. MC El-Eulma	33	26
11. ASO Chlef	31	26
12. CABB Arréridj	29	26
13. MC Oran	26	26
14. CA Batna	25	26
15. WA Tlemcen	22	26
16. USM Bel-Abbès	21	26

## EL HARRACH craint une sévère sanction de la LFP

L'USM El Harrach craint une sévère sanction de la part de la Ligue de football professionnel (LFP) suite au rapport jugé «accablant» de l'arbitre, à domicile contre la JSM Béjaïa (1-1) disputé samedi pour le compte de la mise à jour de la 26<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a indiqué l'entraîneur adjoint des Harrachis, Salem El Aoufi.

«L'arbitre Bichari qui a officié notre match contre la JSMB a mentionné dans son rapport à la fin de la rencontre que la partie a été arrêtée pendant quelques minutes à cause d'un envahissement du terrain de la part de nos supporters, chose tout à fait fausse», a déclaré El Aoufi à la presse à l'issue de la rencontre.

L'USMH, en lutte avec le MC Alger pour la deuxième place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique, n'a pas profité de la réception de la JSMB pour accaparer seule cette position en concédant le nul qui lui permet seulement de rejoindre le Doyen au classement avec 47 points chacun et à huit unités du leader l'ES Sétif. «L'arbitre nous a beaucoup lésés dans ce match, en nous privant notamment d'un penalty des plus valables. Constatant sa partialité, nous les membres du staff technique, avons demandé à nos joueurs d'arrêter de jouer pour protester à notre manière contre les décisions du referee. Les supporters, eux, n'ont jamais envahi le terrain, comme le prétend Bichari dans son rapport», a ajouté le premier assistant de Boualem Chafé à la barre technique d'Essafra. La partie a été interrompu pendant presque dix minutes en deuxième mi-temps, alors que les locaux étaient menés au score (1-0) depuis les derniers instants du premier half. Une fois les débats ont repris, les Harrachis ont cravaché dur jusqu'à la dernière minute du temps réglementaire pour égaliser grâce à leur buteur maison, l'attaquant international de la sélection des locaux, Baghdad Boumedjah. Compte tenu du rapport de l'arbitre, l'USMH pourrait être privée de son public au cours de ses deux dernières rencontres à domicile cette saison, coïncidant avec deux derbies face au CR Belouizdad (28<sup>e</sup> journée) prévu au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre à Mohammadia (Alger), et au MC Alger (30<sup>e</sup> journée) qui aura lieu, soit au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre soit dans celui du 5-Juillet.

## COUPE D'ALGÉRIE (U17) L'ES Sétif bat la JS Kabylie et remporte le trophée

L'ES Sétif a remporté la Coupe d'Algérie des moins de 17 ans après sa victoire contre la JS Kabylie sur le score de 2 à 0, mi-temps (1-0) en finale disputée samedi au stade Brakni (Blida). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Amrane (14') et Derbach (72') pour l'ES Sétif. C'est la troisième consécration des Sétifiens après celles de 2001 et 2008. La Coupe d'Algérie des U15 est remportée par l'ASO Chlef, vainqueur de Paradou AC (1-0), en finale disputée samedi à Aïn Defla. De son côté, l'AWES Jijel s'est adjugée la coupe des moins de 13 ans en battant la JSM Béjaïa (1-0) en finale jouée à Sétif. Quant à la Coupe d'Algérie des U20, elle est revenue à l'ASM Oran qui a battu l'USM Blida aux tirs au but (5-3), (0-0 temps réglementaire), lors de la finale disputée vendredi à Aïn Defla.

## FAUCHÉ PAR UNE MINE IL Y A 2 ANS Un tournoi de football à Biskra pour se souvenir du petit Riad

Un tournoi de football a été organisé samedi à Zeribet El-Oued (84 km de Biskra) pour commémorer le 2<sup>e</sup> anniversaire de la mort du petit Riad Tamersit, fauché par une mine antipersonnel posée dans cette région durant la période coloniale. Pour Mohamed Lamine Djouadi, président de l'association nationale des victimes civiles des mines, initiatrice du tournoi, cette manifestation est une «action symbolique pour se souvenir de ce petit innocent de 11 ans, mort près de 50 ans après l'Indépendance. Quatre clubs, le Mouloudia de Zeribet El-Oued, Machââl Biskra, Abtal Sidi-Okba et le groupe Chouââla des Scouts musulmans algériens, ont animé ce tournoi qui a eu lieu au stade de la Maison de jeunes Said-Loucif. Une foule nombreuse, dont des camarades du défunt Riad, a suivi le tournoi clôturé par une cérémonie de remise de cadeaux aux clubs participants et aux proches de la victime de la mine. L'association nationale des victimes civiles des mines tient son siège dans la ville de Biskra.

## RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

### Championnat d'Algérie amateur

(Gr. Est - 24<sup>e</sup> journée)

Hamra Annaba - WAR Djamel	2-2
JSD Jijel - NRB Touggourt	2-0
US Tébessa - AS Ain M'lila	3-0
USM Aïn Beida - E Collo	4-0
JSM Skikda - NC Magra	3-3
USM Khenchela - US Chaouia	1-0
US Biskra - DRB Tadjenonet	3-1

Classement	Pts	J
1)- US Chaouia	52	24
2)- NRB Touggourt	39	24
3)- US Biskra	38	24
4)- Hamra Annaba	37	24
5)- WA Ramdane Djamel	34	24
- USM Khencela	34	24
7)- NC Magra	33	24
8)- USM Aïn Beida	32	24
9)- DRB Tadjenonet	31	24
10)- AS Ain M'lila	30	24
- JSM Skikda	30	24
12)- E Collo	29	24
13)- US Tébessa	26	24
14)- JSD Jijel	22	24

(Gr Ouest-24<sup>e</sup> journée)

### L'envolée de l'USMM Hadjout

GC Mascara - USMM Hadjout	3 - 0
IRB Maghnia - JSE Abdelkader	1 - 1
MB Hassasna - RC Relizane	2 - 1
OM Arzew - JSM Tiaret	4 - 1
CC Sig - RCB Oued Rhiou	0 - 1
WA Mostaganem - ES Berrouaghia	2 - 1
IS Tighennif - US Remchi	2 - 1

Classement	Pts	J
1. USMM Hadjout	50	24
2. IRB Maghnia	37	24
- MB Hassasna	37	24
4. JSM Tiaret	35	24
5. ES Berrouaghia	33	24
6. OM Arzew	32	24
7. RC Relizane	30	24
- RCB Oued Rhiou	30	24
9. CC Sig	29	24
- US Remchi	29	24
- GC Mascara	29	24
12. IS Tighennif	27	24
13. WA Mostaganem	25	24
- JS Emir Abdelkader	25	24

## COUPE D'ALGÉRIE JEUNES ET FÉMININES

### Résultats des finales

#### Garçons :

U-21 (mardi 30 avril à 17h00) :  
A Alger (stade Omar Hamadi) :  
USM El-Harrach - ASO Chlef

U20 : USM Blida - ASM Oran 0-0 ASMO aux TAB 5-3

U17 : JS Kabylie - ES Sétif 0-2

U15 : Paradou AC - ASO Chlef 0-1

U13 (football à neuf) : AWES Jijel - JSM Béjaïa 1-0

#### Filles :

Seniors : Affak Relizane - FC Constantine 5-0

U20 : ASE Alger Centre - CFF Akbou 1-1 ASE Alger Centre aux tab 4-1

U17 : ASE Alger Centre - Affak Relizane 3-0

## A 48 HEURES DE LA FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE (MCA-USMA)

# ALGER EN EFFERVESCE

M.A.F

**Alger est en pleine effervescence à j-2 avant le rendez-vous tant attendu entre le MC Alger et l'USM Alger, à l'occasion de la finale de la 49<sup>e</sup> édition de la coupe d'Algérie de football, prévue ce mercredi au stade olympique du 5-Juillet (16h00).**

Des retrouvailles qui se présenteront sous le signe de la revanche. Une cinquième finale entre les deux voisins d'El Bahdja qui retiennent son souffle. Il y a de quoi aussi nourrir de grands espoirs pour que cette finale soit la plus belle de toutes. En tous les cas, la capitale a commencé à se faire belle au lendemain des deux demi-finales en se drapant de ses plus belles couleurs notamment dans le cœur de Bab El Oued et Soustara. C'est-à-dire, là où l'USMA et le MCA sont portés dans les coeurs. Il n'y a que du Vert et Rouge qui domine aux côtés du Rouge et Noir beaucoup moins présent. El Bahdja se prépare pour la fête et chacun dans son quartier y va à sa manière

pour marquer son territoire. A Bab El Oued, Soustara, Climat de France, et El Biar, le match entre les frères ennemis a déjà commencé. Chaque jour la tension monte d'un cran et mercredi sera un autre jour pour tous.

Tous les Algérois ont en mémoire les belles images nées de l'ambiance produite après les deux dernières finales entre les deux voisins en 2006 et 2007, rendez-vous où vainqueurs et vaincus ont fait la fête ensemble, plongeant la capitale dans une

lieuse indescriptible. Une véritable fête de famille.

Le rendez-vous d'après-demain est le sujet principal de toutes les discussions. Chacun y va de son commentaire pour taquiner l'adversaire. Des banderoles géantes sont accrochées un peu partout. Si aux «Trois horloges», lieu des Mouloudéens le vert et rouge domine, un peu plus haut et aux abords de l'avenue Abderrahmane Mira jusqu'au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine), le Rouge et Noir



tient aussi sa place.

Un peu partout, c'est presque le même sujet de discussion entre différentes générations. Pour cette finale, tout le monde tente de tirer profit au maximum, à la rue de Chartres, à Bab El Oued, ou à la place des Martyrs, tout se vend aux couleurs des deux clubs, casquettes, chapeaux d'Arlequin, banderoles, fanions et bracelets, se vendent comme des petits pains.

Les maillots aux couleurs des deux clubs font les affaires des petits et des grands. Dans le magasin d'articles de sport, on annonce une rupture de stock des maillots de l'AC Milan.

Dans les deux camps, la préparation bat son plein, d'un côté comme de l'autre. Les Moulou-

déens devraient élier domicile à l'hôtel El Aurrassi aujourd'hui où des instructions très strictes sont données pour ne pas perturber le groupe.

Les entraînements sont assurés au niveau du Crepsem de Ben Akoun. Les Usmistes, quant à eux, entreront également dans une mise au vert cet après-midi à l'hôtel Hilton. Les Rouge et Noir après un rythme infernal auquel ils ont été soumis, devront récupérer leur force en vue de ce rendez-vous de l'année.

D'ici mercredi, Menad et Courbis auront aiguisé leurs armes pour une finale où tout le monde souhaiterait voir le meilleur l'emporter pour qu'Alger fasse la fête dans l'ambiance et dans la bonne humeur.



### Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BLIDA - DAÏRA DE BOUINAN - COMMUNE DE CHEBLI  
INTITULÉ DE L'OPÉRATION : ÉQUIPEMENT SANITAIRE À CHEBLI (TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEURS)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/2013

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert est lancé par la commune de Chebli, wilaya de Blida pour la réalisation de l'opération suivante : **établissement sanitaire à Chebli (travaux d'aménagement intérieurs)**, l'appel est ouvert aux entreprises disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles dans le secteur du bâtiment, activité principale catégorie 3 et plus.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune de Chebli contre paiement d'une somme de 1 000,00 DA représentant les frais d'impression.

Les soumissionnaires doivent présenter dans une enveloppe anonyme et fermée (l'enveloppe extérieure contient double pli deux offres : l'une technique et l'autre financière dont l'enveloppe extérieure ne portera que l'objet des travaux et la mention «À NE PAS OUVRIR» et déposée auprès de la commune de Chebli (secrétariat général).

#### 1- OFFRE TECHNIQUE (ENVELOPPE A) :

- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et paraphée
- Déclaration de probité dûment remplie, signée et paraphée
- Copie de statut de l'entreprise «copie légalisée»
- Copie de registre commerce «copie légalisée»
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien (EURL, SARL, SNC et SPA) «copie légalisée»
- Bilans financiers des 03 dernières années dûment visés par les services des impôts «copie légalisée»
- Référence bancaire «copie légalisée»

- Casier judiciaire N°3 du directeur ou du gérant de l'entreprise «copie originale en cours de validité»

- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBAPTH «copie légalisée en cours de validité»

- Extrait de rôle (copie légalisée)

- Copie de carte d'identification fiscale (N.I.F) pour les soumissionnaires nationaux et étrangers ayant déjà travaillé en Algérie (copie légalisée)

- Attestations de bonne exécution du maître d'ouvrages publics (copie légalisée).

- Certificat de qualification et de classification professionnelles dans le secteur du bâtiment, activité principale catégorie 3 et plus.

- Programme général d'exécution des travaux (planning)

- La liste des moyens humains visée par le service de la CNAS ou d'autres pièces justifiant l'assurance des salariés (copie légalisée) + diplômes et les CV.

- La liste des moyens matériels roulant justifiés par les cartes grises + attestation d'assurance, en cours de validité et les factures d'acquisition pour les équipements de production ou un contrat de location notarié signé par les deux parties avec la carte grise + assurance ou la facture du propriétaire.

#### 2- OFFRE FINANCIÈRE (ENVELOPPE B) :

- Lettre de soumission dûment remplie, signée et paraphée.
- Bordereau des prix unitaires rempli et signé.
- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé.

- **N.B :** Les copies des documents administratifs demandés doivent être en cours de validité et légalisées.

La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>e</sup> jour avant

**14h00** à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux.

Le service contractant s'il juge à propos, peut prolonger la date limite de dépôt des offres auquel cas les droits et obligations du service contractant, et soumissionnaires précédemment régis par la date limite initialement arrêtée, seront régis par la date limite qu'elle a été reportée.

**N.B :** au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec un jour férié ou un week-end le dépôt des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **trois (03) mois** augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les dossiers incomplets et ne répondant pas aux conditions de cet appel d'offres et du cahier des charges seront purement et simplement écartés de l'analyse par la commission d'évaluation conformément à l'article N°125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant les règlements des marchés publics.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis technique et financier conformément à l'article N°213 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant les règlements des marchés publics, qui se tiendra le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h00** au siège de l'APC de Chebli, wilaya de Blida et l'ouverture des plis se fera à **14h00**.

## COUPE D'ALGÉRIE (FINALE) : MCA-USMA

**On naît usmiste ou mouloudéen, on ne le devient pas**

**De Bab El Oued, drapé de larges banderoles aux couleurs vert et rouge du Mouloudia, furent les derniers tubes à la gloire du Doyen pour aller croiser, dans les dédales escarpées de La Casbah, les mille et une mélodies, imaginées par les choristes de l'USMA, incollables sur ce registre.**

Par Rachid Debouchi

Dans les quartiers de la vieille médina d'Alger qui ne vivent qu'au rythme de la finale de la Coupe, les supporters des deux clubs rivalisent en ingéniosité pour marquer leur supériorité, calculée à l'aune des dimensions des tifos déployés et de décibels lâchés par les fans mouloudéens et usmistes, habitués à vivre de telles sensations lorsqu'en la passion fait battre les coeurs deux fois plus vite.

Et très souvent, cette passion s'exprime plus intensément lorsque le jeu se trouve être une coupe qui fait se rencontrer les deux équipes, pour la cinquième fois, ce 1<sup>er</sup> mai. Attrayante, la finale entre les deux clubs, l'est, à bien d'égards, par la passion qu'elle charrie, la charge symbolique qu'elle recèle et l'euphorie sans limite qu'elle procure. Aussi loin que remontent les souvenirs, le «duel» entre l'USMA et le MCA n'a jamais été circonscrit au seul rectangle vert. L'effervescence d'avant-match, empruntant à l'agitation, et le décor coloré, planté, au travers des rues d'Alger, a toujours préfiguré de chaudes retrouvailles mais jamais de dépassements. Entre l'USMA et le MCA, les débats ne tournaient pas seulement autour du football. Cela fait déjà longtemps qu'ils ont été transposés dans le registre puriste de la musique châabi que résume cette empoignade aussi fraternelle qu'affectionnée entre le défunt Hadj M'rizek, appelant «celui qui veut pratiquer le sport à rejoindre le Mouloudia» et son disciple Hadj défunct, El Hachemi Guerrouabi, lancant une invitation aux amoureux du football pour «aller découvrir du côté de Soustara le raffinement et l'élégance du jeu usmiste». Les taquineries cor-



diales entre l'USMA et le Mouloudia, c'est aussi El Hachemi Guerrouabi, chambrant son ami, l'ex-avant centre mouloudéen, Hacene Tahir, l'espace d'une soirée châabi aux senteurs de jasmin, lorsque l'issue du match tournait à l'avantage des Rouge et Noir.

**Le passage d'un camp à un autre, un impair**

C'est que les rencontres entre l'USMA et le MCA soulèvent les passions des foules en donnant aux fans, le sentiment d'appartenance à un quartier plutôt qu'à une ville. L'unité de mesure, ainsi réduite, favorise une extériorisation plus affirmée de ce sentiment, expliquent des sociologues.

C'est, en fait, une spécificité propre aux derbies, ici comme ailleurs: on naît usmiste ou mouloudéen, comme on naît MOCiste et pas fan du CSCConstantine ou encore Hamraoua pour le Mouloudia d'Oran et pas ASMO. Le passage de témoin, de génération en génération, devenant une règle à respecter.

Ce marquage strict de territoire n'autorise, dans le temps, aucune reconversion. Jadis, le passage d'un camp à un autre était considéré comme un impair à ne pas commettre. C'était valable, lorsque les joueurs, évoluant dans les clubs voisins, étaient des morfus de leur équipe et y entamaient, dès leur jeune âge, leur carrière. Les Meziani, Bernaoui, le défunt Keddou, Branci...ne sont jamais passés de l'autre côté de la barrière ni d'ailleurs les

Aouedj, Metrah, Bachi, Zenir, n'ont longé du côté de Bab Djedid.

Aujourd'hui, un pied de nez est fait à ce sacro-saint principe d'immuableté qui fixe les joueurs dans le club de leur cœur. Preuve édifiante: Noureddine Deham, le bourreau de l'USMA de la finale version 2006 pour avoir marqué les deux buts de la victoire du MCA, se retrouve, cette année, à l'USMA et promet de refaire le coup de 2006... dans le sens inverse. Et si la passion a, toujours, été fortement remuée, à la veille de chaque rendez-vous entre les deux clubs, elle n'aura jamais été soutenue par une quelconque animosité. Les joutes, pour chaudes qu'elles puissent paraître, ne sont empreintes ni de rivalité exacerbée ni de tension manifeste. De nombreuses familles comptent des supporters dans l'un et l'autre club et «cohabitent» de manière assez intelligente pour ne laisser place à aucun débordement. La proximité fait que les deux voisins de palier, humant la même brise du soir et bercés par la même symphonie du clapotis que produisent les vagues de la plage El Kettani, partagent beaucoup de souvenirs mémorables comme l'ambiance créée dans la légendaire tribune du virage du stade de Bologhine.

Ils continuent, comme ils le faisaient hier, à arpenter, ensemble, le chemin de Frais-Vallon pour se rendre au stade du 5-Juillet, lorsque sonne l'heure des derbies.

APS

## Marée humaine devant les guichets du stade du 5-Juillet



USM Alger, le coordinateur général du club Salah Allache, a affirmé à l'APS que le club «est dans l'attente de sa quote-part» des billets de la finale. «Nous avons officiellement saisi les responsables de l'Office du complexe olympique du 5-Juillet pour acheter notre quote-part de billets pour cette finale. Une demande et un chèque en bonne et due forme ont été adressés à la direction de l'OCO», a affirmé le res-

ponsable usmiste. «J'ai eu vent de l'organisation chaotique de l'opération.

Nous souhaitons que notre quota de billets soit mis en vente au niveau du stade Omar-Hamadi», a-t-il ajouté.

Le MCA et l'USMA vont se rencontrer en finale de Dame Coupe pour la quatrième fois de leur histoire. Les Mouloudéens avaient toujours eu le dernier mot en l'emportant autant de fois.

## USM BLIDA

**«Nous n'avons rien encore décidé concernant l'avenir de Bouhellal»**



Le président de l'USM Blida (Ligue 2 algérienne de football), Mohamed Zaim, a affirmé hier que la direction n'a encore pris «aucune décision» concernant l'avenir de l'entraîneur de l'équipe, Kamel Bouhellal.

«A deux journées de la fin du championnat, nous n'avons pris aucune décision concernant l'avenir de Bouhellal. Une fois l'exercice achevé, nous allons nous réunir pour prendre des décisions en vue de la saison prochaine», a indiqué à l'APS le premier responsable du club phare de la ville des Roses. Kamel Bouhellal avait succédé à Salim Menad à la tête de la barre technique en janvier dernier.

Selon quelques indiscretions, l'ancien entraîneur de Paradou AC, ne s'oppose pas à l'idée de rempiler, et aurait conditionné son maintien par le renforcement de l'effectif, afin de jouer l'accession la saison prochaine.

Appelé à donner son avis sur le parcours de son équipe, qui occupe la 5<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 2 avec 44 points, Mohamed Zaim se dit «satisfait».

«Après un début de saison difficile, je pense que l'équipe a réussi à se racheter durant la phase retour. J'estime que les résultats enregistrés jusqu'à présent sont très honorables», a-t-il ajouté. Le patron du club blidéen, a poursuivi qu'une réunion d'évaluation «se tiendra après la fin de cet exercice pour faire le point, et préparer la saison prochaine».

## COUPE DE L'EMIR DU QATAR

### Al Sadd et Lekhwiya en finale samedi prochain

Les équipes d'Al Sadd et Lekhwiya vont s'affronter en finale de la Coupe de l'Emir du Qatar de football samedi prochain, après avoir composté leur qualification samedi, rapportait hier la presse locale.

Dans la première demi-finale de la journée, Al Sadd a battu al Rayyan, 3-1. Nadir Belhadj, qui a disputé toute la rencontre, a été le passeur décisif sur le troisième but du tout frais champion du Qatar. Son corner à la 48<sup>e</sup> minute a été repris de la tête par l'international Younis Mahmoud pour le troisième but des siens.

Les coéquipiers de Belhadj auront donc l'occasion de décrocher le doublé après avoir remporté le Championnat il y a quelques semaines.

Dans la deuxième demi-finale, le Lekhwiya de Madjid Bougherra était opposé à El Djaïsh de Karim Ziani. Si les coéquipiers de Ziani ont pris l'avantage après seulement deux minutes de jeu, sur un but contre son camp d'un défenseur adverse, c'est le Lekhwiya qui a eu le dernier mot avec un but victorieux à la 88<sup>e</sup> minute de Nam Tae-Hee. Luiz Martin avait entre-temps égalisé en première période. Al Sadd est le club le plus titré dans la compétition avec 13 trophées à son actif, alors que le Lekhwiya n'a jamais inscrit son nom au palmarès.

# Sergio Ramos

## félicite ses coéquipiers

Sergio Ramos a été laissé au repos et a assisté à la victoire face à l'Atlético Madrid (1-2) de chez lui. Le défenseur du Real Madrid a toutefois tenu à féliciter ses coéquipiers via les réseaux sociaux. «Bonsoir. Je félicite tous mes coéquipiers pour la victoire lors du derby. Pensons maintenant à la Ligue des Champions !»

# Ibra

## vers le Real Madrid ?

Sous quelles couleurs évoluera Zlatan Ibrahimovic la saison prochaine ? Annoncé à la Juventus de Turin et Milan, c'est au tour du Real Madrid de faire son entrée dans la rumeur du buteur suédois à l'approche du mercato estival.

Selon le 10 Sport, Zlatan Ibrahimovic pourrait accompagner Carlo An-

celotti chez les Merengues. Le Real Madrid serait, en effet, à la recherche d'un buteur plus efficace que Karim Benzema ou Gonzalo Higuaín. Le géant suédois qui semble s'en-nuyer dans le championnat français ne serait pas contre un départ pour l'Espagne, même si l'Italie l'attire encore plus.

# Naples

## EDINSON CAVANI sur le départ

Le PSG, le Real Madrid, Manchester City... trois clubs prestigieux parmi tant d'autres qui n'auraient pas peur de mettre le paquet pour convaincre l'attaquant uruguayen du Napoli. Il faut dire qu'avec ses statistiques ronflantes, 23 buts en Serie A, le footballeur de 26 ans ne passe pas inaperçu aux yeux des recruteurs, qui voient en lui le joueur capable de soulever des montagnes, de gagner des matches et de remporter des trophées en fin de saison.



**Di Maria**  
«*J'avais besoin de ce but*»

Angel Di Maria a sauvé le Real Madrid ce soir face à l'Atlético Madrid (1-2) en inscrivant le but de la victoire. Le milieu de terrain argentin revient sur la rencontre. «Nous savions que nous aurions des occasions. J'avais besoin de ce but, je le dédie à ma femme et à ma fille. Grâce à Dieu, j'ai marqué ce soir. Nous n'avons pas mis la Liga de côté et nous avons fait le travail. L'équipe qui a été alignée a tout donné.»

**Man United veut battre des records**

Manchester United ne va pas baisser de rythme. L'objectif du club en fin de saison est de remporter tous les matchs pour devenir l'équipe ayant terminé avec le plus de points de l'histoire de la Premier League. Quatre victoires, 96 points, et un record. C'est l'objectif de Manchester United en cette fin de saison. Malgré un titre glané cinq journées avant le terme de l'exercice 2012/2013, les joueurs mancuniens veulent tout donner lors des quatre prochaines rencontres pour empocher 12 points et battre le record absolu de 95 points en une saison détenu par Chelsea.



En lice pour le titre de meilleur joueur de Premier League, Michael Carrick voit enfin son travail de l'ombre reconnu à Manchester United. Il est en lice pour titre de meilleur joueur de l'année aux côtés de Robin van Persie, Gareth Bale, Luis Suarez, Eden Hazard et Juan Mata. Mais il est une anti-star.

Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmadjid CHERBAL**Directeur de la rédaction  
**Abdelmadjid TAREB**03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021 94 66 62 (63) - **Fax** : 021 94 66 82**REDACTION ADMINISTRATION**

Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021 94 66 62 (63) / **Fax** : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA - 1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél** : 021.71.16.64/021.73.71.28 - **Fax** : 021.73.95.59/021.73.99.19

Lundi 29 Avril 2013 - 19 Jumada Al-Thani 1434 - N° 260 - Première année

## FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE MCA-USMA La remarquable symbiose entre supporters

S. Ben

Le football est un véritable phénomène social et celui qui ne l'a pas encore compris n'a qu'à ce balader dans les quartiers de la capitale pour s'en apercevoir et confirmer cet état de fait.

La finale de la Coupe d'Algérie de football devant opposer les deux voisins algériens, le MCA et l'USMA le 1<sup>er</sup> mai prochain au stade du 5-Juillet à partir de 16 heures déchaîne les passions au point où presque toutes les rues et ruelles de la capitale sont bordées de banderoles au effigies et à la gloire des deux clubs voisins.

Ecoutez, dira Azzeddine S., un cadre dans une société étatique « il faut voir que nous avons des artistes nés. Sinon, comment pouvez-vous expliquer toutes ses banderoles avec autant de finesse et surtout avec autant de messages aussi croustillants qu'attirants dans les deux camps ».

Il est vrai aussi, dira son compagnon avec qui il est attablé dans un café des Trois Horloges à Bab El Oued, que « ces jeunes ont beaucoup plus de talent qu'ils n'ont pas besoin de galeries pour exposer leurs travaux et trouvailles. C'est vraiment digne des grands artistes », remarque-t-il.

A la place des Martyrs, un vieux penché vers la baie de la Pêcherie, bien réveur, nous lance malicieusement : « Vous savez franchement, à voir les jeunes d'aujourd'hui ainsi liés pour travailler côté-à-côte leurs œuvres pour les présenter aux citoyens, cela me rappelle bien notre époque de la guerre de libération et juste après l'indépendance. Il y a cinquante ans, par exemple, on se réunissait Usmistes et Mouloudéens dans les quartiers et cafés pour discuter avec passion de nos joueurs et leurs styles de jeu. Il y avait bien un style de l'USMA et celui du MCA. C'est avec cet esprit de camaraderie et de bons voisins qu'on discutait. J'espère que cela va perdurer », poursuit notre vieux toujours suspendu à l'horizon de la mer sur la baie de la Pêcherie à la place des Martyrs.

Un autre fervent du football et très connaisseur de la balle ronde explique qu'« en effet, le vieux dit vrai. Moi je sais qu'aujourd'hui l'USM Alger pratiquait un jeu très académique. Si académique qu'on le comparait souvent au jeu du Milan AC. Ce qui explique pourquoi les Rouge et Noir penchent vers ce club italien si prestigieux et historique. Quant au Mouloudia, il avait un style plus classique avec un jeu si rapide que par la suite celui-ci a été taxé de style à l'algérienne. Jouer vite et rapide en débordant sur les ailes. Tenez, demandez-le par exemple à Bétrouï qui était l'allier du charme du MCA, de l'USMA et même de l'équipe nationale et il vous le confirmera, conclut notre interlocuteur qui veut bien garder l'anonymat.

A Bab-El-Oued, Soustara, La Casbah, et autres quartiers algériens, on ne vit qu'au rythme de la cinquième finale dans l'histoire des deux formations. Un rendez-vous pour lequel leurs galeries respectives se préparent activement à leur manière et dans une ambiance bien familiale. Cela augure d'une véritable fête aussi bien sur le terrain que sur les gradins mercredi prochain d'autant que la météo annonce une journée bien printanière...

## PARLEMENT

# Délégation parlementaire d'amitié algéro-britannique reçue par le président du Conseil de la nation...

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, a reçu hier au siège du Conseil une délégation du groupe parlementaire d'amitié Grande-Bretagne-Algérie conduite par M. Mark Menzies.

L'entretien a porté sur l'examen des relations entre l'Algérie et le Royaume-Uni et les moyens de les renforcer.

Les deux parties ont souligné la nécessité de hisser ces relations à un plus haut niveau, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. Les deux parties ont passé en revue les domaines de la coopération dans le cadre des mutations politiques qui connaît l'Algérie et les réformes qu'elle a engagées pour relancer son économie et renforcer les secteurs de développement économique et commercial, réaliser la stabilité, lutter contre le terrorisme et créer un climat politique favorable à la concrétisation de ces objectifs, ajoute la même source.

Lors de cette rencontre, le chef de la délégation britannique, composée de représentants des deux chambres du Parlement a mis en exergue les potentialités de l'Algérie du fait de sa position stratégique qui offre de larges opportunités de coopération avec le Royaume-Uni.

Sur le plan parlementaire, la «nécessité» d'approfondir la concer-

tation et la coordination entre les parlementaires dans les foras internationaux sur les questions d'intérêt commun a été soulignée.

A l'issue de la rencontre, une réunion a regroupé les membres des deux groupes d'amitié respectifs.

La réunion a été présidée par M. Amar Makhlofi du côté algérien.

## ...et le Premier ministre

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu également la délégation parlementaire britannique conduite par Mark Menzies, président du groupe parlementaire d'amitié algéro-britannique, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience « a été l'occasion d'aborder les relations entre les deux pays, ainsi que les perspectives de leur développement dans tous les domaines d'intérêt commun, notamment suite à la dernière visite du Premier ministre britannique, David Cameron, à Alger », note la même source. La délégation britannique « fait part du rôle joué par le groupe d'amitié parlementaire algéro-britannique dans le renforcement des liens d'amitié et de coopération parlementaire entre l'Algérie et la Grande-Bretagne», ajoute le communiqué.

## ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

# M. Ould Khelifa reçoit le président de l'Assemblée nationale sahraouie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, a reçu hier à Alger le président de l'Assemblée nationale sahraouie, M. Khatri Addouh.

La rencontre a été l'occasion pour M. Ould Khelifa de « réitérer la position immuable de l'Algérie à l'égard du conflit au Sahara occidental. Une position qui s'inspire des principes de l'Algérie soucieuse de soutenir les causes justes dans le monde », indique un communiqué de l'APN.

Ce soutien « jouit de la solidarité de toutes les composantes de la société algérienne aussi bien aux niveaux populaire qu'officiel », a-t-il précisé. Pour sa part, le président de l'Assemblée sahraouie a salué la tenue en Algérie, de la conférence interna-

tionale sur le droit des peuples à l'autodétermination, se disant «confiant que cette rencontre confortera le soutien international de la cause sahraouie et mènera à l'exercice d'une pression sur le Maroc afin de l'amener à se conformer à la légalité internationale qui consacre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers un référendum libre et régulier sous l'égide des Nations unies». La rencontre a permis d'autre part, d'évoquer les différentes étapes de la lutte du peuple sahraoui dont la direction a respecté le cessez-le-feu depuis 22 ans», a-t-il encore dit.

Le peuple sahraoui « a pu par son combat imposer la reconnaissance internationale de son droit à l'autodétermination et attend que la commu-

nauté internationale continue d'exercer des pressions sur le Maroc pour faire respecter la légalité internationale», a affirmé M. Addouh selon la même source. Il a ajouté, à ce propos, que la lutte du peuple sahraoui « se poursuit pacifiquement à travers une résistance soutenue dans la partie occupée du Sahara occidental en dépit de l'oppression marocaine ». Il a enfin souhaité que le mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) ne se limite pas à la surveillance du respect du cessez-le-feu mais doit assumer le rôle pour lequel elle a été instituée tout en élargissant ses prérogatives à travers un mécanisme de surveillance des droits de l'homme».

## ALGÉRIE-MOZAMBIQUE

# Coopération renforcée dans le secteur de l'énergie

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a reçu hier la ministre mozambicaine des Ressources minérales, Mme Esperança Laurinda Franciso Nhieuane Bias, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens, élargis aux membres des deux délégations, ont porté sur le développement et le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Mozambique dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie, des mines, et de la formation, précise le communiqué.

Les opportunités de partenariat entre Sonatrach et l'entreprise mozambicaine des hydrocarbures (ENH) en Mozambique ont été abordées par les deux parties.

A cet effet, M. Yousfi a mis l'accent sur l'expérience algérienne dans l'industrie des hydrocarbures et la disponibilité de l'Algérie à partager cette longue expérience avec le Mozambique.

Il a également souhaité le développement d'un partenariat mutuellement bénéfique entre les deux pays, mettant en exergue les capacités algériennes dans le domaine de la forma-

tion. De son côté, la ministre mozambicaine a exprimé l'intérêt de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne notamment en matière de législation et de réglementation dans les domaines des hydrocarbures et de développer un partenariat avec l'Algérie. En outre, des rencontres avec des responsables de Sonatrach sont également programmées pour identifier des opportunités concrètes de partenariat. Par ailleurs, la ministre mozambicaine effectuera aujourd'hui une visite au complexe énergétique d'Arzew, a-t-on ajouté de même source.